

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique
et des Ressources Halieutiques



Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

.....

Secrétariat Général

.....

Direction Générale des Ressources en Eau

Direction Générale de l'Assainissement EUE

DGRE-DGAEUE

**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
à l'horizon 2015 [PN-AEPA 2015]**

**BUDGET PROGRAMME PAR OBJECTIF (BPO)
2011-2013 DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE ET
DE L'ASSAINISSEMENT MILIEU RURAL**

Mars 2011

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AUE	: Association d'Usagers d'Eau
BF	: Borne Fontaine
BPO	: Budget Programme par Objectif
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	: Centre de Santé Prévoyance sociale
CT	: Comité technique
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
DGAEUE	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux usées et Excreta
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
E&A	: Eau et Assainissement
EPE	: Equivalent Point d'Eau
Gap	: Besoin de financement ou excédent de financement
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement sectoriel Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEM	: Point Eau Moderne
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PSNA	: Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RH	: Ressources Humaines
Sté Civ	: Société Civile
TdR	: Termes de Référence

Sommaire

1. Introduction	4
2. Les objectifs	7
3. Les résultats	7
4. Les actions	8
5. Justification du programme approvisionnement durable en eau potable et assainissement ...	9
5.1. Action 1 : augmentation de l'accès a l'eau potable en milieu rural	9
5.2. Action 2 : augmentation de l'accès a l'assainissement en milieu rural.....	10
5.3. Action 3 : coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE	11
5.4. Action 4 : coordination, pilotage et soutien aux actions d'assainissement par la DGAEUE	12
5.5. Action 5 : coordination, pilotage et soutien aux actions D'AEPA par les DRAHRH	13
5.6. Action 6 : appui aux acteurs du secteur de l'eau et a leur instance de concertation	14
5.7. Action 7 : appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et a leur instance de concertation	15
5.8. Action 8 : promotion des études et recherches en matière d'eau potable	16
5.9. Action 9 : promotion des études et recherches en matière d'assainissement.....	17
6. Conclusion	18
7. Tableaux synthétiques BPO 2011 – 2013 du secteur eau et assainissement.....	20
8. Tableau de programmation des dépenses.....	25
9. Tableau de passage du budget programme au budget objet	42
10. Tableau de planification annuelle comparée en eau potable du PN-AEPA (OMD) et de la programmation 2011 – 2013 du budget programme réalisations physiques et financières au prix courant	56
11. Tableau de planification annuelle comparée en assainissement du PN-AEPA (OMD) et de la programmation 2011 – 2013 du budget programme réalisations physiques et financières au prix courant	58
12. Glossaire.....	60

1. Introduction

La mobilisation de la communauté internationale, régionale et nationale en faveur de la gestion durable des ressources en eau et de la réduction de la pauvreté a conduit à l'adoption à partir de l'année 2000, de plusieurs engagements par les gouvernements, les partenaires de la coopération technique et financière et la société civile.

Au niveau mondial, les principaux engagements adoptés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont respectivement : la Vision mondiale de l'eau, la Vision africaine de l'eau et son cadre d'action 2000-2025, la réduction de moitié d'ici 2015 de la proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'appui au développement de cadres stratégiques nationaux de lutte contre la pauvreté.

Au plan africain, le Groupe de la Banque Africaine de Développement qui a soutenu le processus de la Vision africaine de l'eau a développé un document de réflexion sur l'Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement(AEPA) en milieu rural en janvier 2002 et un cadre d'exécution en 2003 qui propose un ensemble d'actions stratégiques devant permettre d'atteindre un taux de couverture de 66% en services d'AEPA en 2010 et 80% en 2015.

Au niveau du Burkina Faso, plusieurs partenaires de la coopération technique et financière (PTF) ont pris des initiatives pour soutenir les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre des engagements du millénaire. Ils comprennent le financement de plusieurs programmes d'hydraulique, d'assainissement et d'hygiène en milieu rural et urbain ainsi que des réflexions relatives aux actions à entreprendre dans le cadre de l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces engagements qui sont conformes à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide reposent sur les principes d'appropriation, d'harmonisation, d'alignement, de gestion basée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

Afin d'assurer une synergie et une complémentarité de toutes ces initiatives dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement en vue de la réalisation des principaux engagements pris par le pays, le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) a décidé en consultation avec les partenaires de la coopération technique et financière, d'élaborer un programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement qui s'appuie en milieu rural sur un cadre unifié d'intervention et prend en compte les orientations des politiques de décentralisation, de déconcentration, de développement rural décentralisé.

Le Burkina dispose ainsi d'un instrument qui constitue la référence pour les interventions en matière d'AEPA.

Pour assurer un meilleur suivi des performances du secteur public de l'eau et l'assainissement en milieu rural piloté par la Direction Générale Ressources en Eau (DGRE), la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) et les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) afin de mieux argumenter le dialogue avec les partenaires qui viennent en appui au Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre des activités prévues, le budget-programme a été retenu comme l'instrument de planification, de programmation et de budgétisation.

On notera que la partie urbaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement est actuellement assurée par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement qui a engagé une stratégie cohérente pour atteindre les OMD en milieu urbain, au travers de son plan de

développement 2005-2015, dans un cadre institutionnel et contractuel fondé sur un contrat plan avec l'Etat.

La DGRE, la DGAEUE et les DRAHRH développent pour la période 2011-2013 un budget programme sectoriel en mettant en exergue les efforts à accomplir dans ces trois années sur la thématique d'AEPA accompagné d'un management efficace et efficient du secteur.

La mission et les buts du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

La Mission

La mission du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques est d'élaborer et mettre en œuvre la politique en matière de développement agricole, hydraulique et des ressources halieutiques.

La Mission et les attributions de la Direction Générale des Ressources en Eau

La DGRE a pour mission d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans le domaine de l'eau, en relation avec les structures du département, des ministères techniques concernés, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et des autres acteurs du monde rural. A ce titre elle est chargée :

- d'élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et les politiques sectorielles en matière de gestion intégrée des ressources en eau tant au plan national que transfrontalier, d'approvisionnement en eau potable ;
- de suivre et appuyer le développement de la coopération régionale et internationale dans les domaines de l'eau;
- de mettre en place et promouvoir au niveau national un système d'information et de monitoring sur l'eau ;
- de mener toutes les études et recherches dans les domaines nécessaires à la connaissance des ressources en eau, des milieux qui en dépendent, des usages de l'eau et leurs impacts ;
- de suivre et contrôler la qualité des ressources en eau brute et des eaux destinées à la consommation humaine ;
- de coordonner l'élaboration et le suivi des programmes d'eau potable et d'assainissement sur la base des programmes régionaux correspondants et des schémas directeurs des collectivités territoriales ;
- d'assurer pour le compte du département la tutelle technique des organismes de gestion des ressources en eau au plan national, transfrontalier et régional ;
- d'assurer l'appui conseil aux structures déconcentrées, aux collectivités locales et à tous les autres acteurs en matière de gestion intégrée des ressources en eau et d'approvisionnement en eau potable et assainissement ;
- d'élaborer la législation, la réglementation et les normes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et veiller à la mise en application ;

- mettre en place la police de l'eau;
- d'élaborer les éléments de création d'un environnement juridique économique, financier et fiscal favorable à la promotion et au développement durable des usages de l'eau et à sa protection ;
- d'élaborer et mettre en œuvre, en rapport avec la direction centrale chargée des ressources humaines, une stratégie de développement et de renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'eau;
- de tenir à jour les statistiques sur l'eau ;
- de gérer et assurer le suivi de la mise en œuvre de tous les plans d'actions relevant des domaines d'activités de la gestion des ressources en eau et de l'approvisionnement en eau potable

La Mission et les attributions de la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta

La Direction Générale de l'assainissement des eaux usées et excréta a pour Mission d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière d'assainissement des eaux usées et excréta, en relation avec les structures du département, des ministères techniques concernés, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et les autres acteurs du monde rural. A ce titre, elle est chargée :

- d'élaborer les textes législatifs et réglementaires et les normes techniques en matière de collecte, de traitement, et d'évacuation des eaux usées ainsi que de les mettre en œuvre ;
- d'élaborer les lois et les règlements et les normes techniques en matière de rejet, de collecte sécurisées et d'élimination des déchets liquides dangereux, des huiles usées et des polluants organiques persistants ainsi que les mettre ;
- d'identifier, formuler, et mettre en œuvre des projets et programmes en matière d'assainissement ;
- d'assurer le suivi opérationnel des projets et programme en matière d'assainissement ;
- d'organiser la filière de gestion des eaux usées et excréta ;
- d'assurer le suivi opérationnel des actions en matière d'assainissement des eaux usées et excréta.

La Mission et les attributions des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

Les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ont pour mission d'assurer le fonctionnement et la gestion des structures du Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques relevant de leur ressort territorial. A ce titre elles sont chargées de contrôler les activités des directions provinciales, des projets et programmes et de suivre l'action des organisations non gouvernementales.

Pour remplir cette mission, la DGRE, la DGAEUE et les DRAHRH ont retenu pour le secteur de l'eau de l'assainissement un objectif global conforme aux Objectifs du millénaire qui se décline en cinq objectifs spécifiques suivants:

2. Les objectifs

- ❖ **Objectif Stratégique** : Contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable en assurant un accès permanent et équitable à l'eau potable et à l'assainissement ;
- ❖ **Objectif Opérationnel (Spécifique) 1** : Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'eau potable en milieu rural conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 2** : Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'assainissement conformément aux objectifs du millénaire pour le développement ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 3** : Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'eau potable ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 4** : Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'assainissement ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 5** : Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'Eau potable et d'assainissement;
- ❖ **Objectif Opérationnel 6** : Professionnaliser les acteurs de l'AEP ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 7** : Professionnaliser les acteurs de l'Assainissement ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 8** : Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'AEP ;
- ❖ **Objectif Opérationnel 9** : Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'Assainissement.

3. Les résultats

Les résultats suivants qui sont compatibles avec ceux retenus au niveau national ont été identifiés au regard des objectifs définis dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement:

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 1

- **Résultat 1.1** : L'accès durable et équitable à l'eau potable des personnes en zone rurale est passé de 52 % en 2005 à 76% en 2015, soit une progression moyenne annuelle de 2,4%.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 2

- **Résultat 2.1** : L'accès durable et équitable à l'assainissement adéquat des personnes en zone rurale est passé de 10% en 2005 à 54 % en 2015, soit une progression moyenne annuelle de 4,4%.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 3

- **Résultat 3.1** : les instruments des actions d'eau potable sont opérationnels;
- **Résultat 3.2** : les capacités d'intervention de la DGRE sont renforcées ;

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 4

- **Résultat 4.1** : les instruments des actions d'assainissement sont opérationnels;

- **Résultat 4.2** : les capacités d'intervention de la DGAEUE sont renforcées ;

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 5

- **Résultat 5.1** : les instruments des actions d'AEPA sont opérationnels;

- **Résultat 5.2** : les capacités d'intervention des DRAHRH sont renforcées.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 6

- **Résultat 6.1** : les acteurs de l'AEP se sont professionnalisés.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 7

- **Résultat 7.1** : les acteurs de l'assainissement se sont professionnalisés.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 8

- **Résultat 8.1** : les études et recherches en matière d'eau potable sont produites et diffusées régulièrement.

✚ RESULTAT DE L'OBJECTIF OPERATIONNEL 9

- **Résultat 9.1** : les études et recherches en matière d'assainissement sont produites et diffusées régulièrement.

4. Les actions

Pour l'ensemble des acteurs les actions suivantes ont été retenues pour la période 2011-2013 sur la base des financements acquis:

Programme : Approvisionnement durable en eau potable et assainissement	87 880 262 000 FCFA
Action 1 : Augmentation de l'accès à l'eau potable en milieu rural	48 597 875 000 FCFA
Action 2 : Augmentation de l'accès à l'assainissement en milieu rural	20 036 218 000 FCFA
Action 3 : Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE	4 072 382 000 FCFA
Action 4 : Coordination, pilotage et soutien aux actions d'Assainissement par la DGAEUE	1 100 358 000 FCFA
Action 5 : Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEPA par les DRAHRH	13 964 303 000 FCFA
Action 6 : Appui aux acteurs du secteur de l'eau et aux instances de concertation	15 000 000 FCFA
Action 7 : Appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et aux instances de concertation	0 FCFA
Action 8 : Promotion des études et recherches en matière d'eau	69 125 000 FCFA

5. Justification du programme approvisionnement durable en eau potable et assainissement

Le programme est d'un coût total de 87 880 262 000 FCFA pour la période 2011-2013 soit des prévisions de 40 158 134 000 FCFA en 2011, de 25 372 409 000 FCFA en 2012 et de 22 349 719 000 FCFA en 2013.

L'objectif général poursuivi par ce programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable en assurant un accès permanent et équitable à l'eau et à l'assainissement dans un cadre de gestion intégrée des ressources en eau.

Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accroissement sensible des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquat et l'adoption par les populations de pratiques d'hygiène appropriée.

Ceci contribuera à l'éradication de la maladie du ver de guinée, ainsi qu'à une baisse sensible de la prévalence des maladies d'origine hydrique comme les diarrhées qui constituent les principales causes de mortalité des enfants de moins de 5 ans. La diminution des maladies d'origine hydrique contribuera à une baisse des dépenses en soins de santé.

La création emplois en milieu rural et semi urbain auxquels s'ajoutent ceux créés dans le cadre du développement des centres ONEA ainsi que l'augmentation des capacités économiques et financières des entreprises et des bureaux d'études constitueront des facteurs de réduction de l'extrême pauvreté (OMD1).

Les activités génératrices de revenus qu'entreprendront les femmes suite au gain sur le temps d'approvisionnement en eau potable, permettront une grande autonomie de ces dernières. Les tâches domestiques ainsi allégées, les mères seront en outre plus enclines à permettre à leurs filles d'aller à l'école et de poursuivre leurs études, contribuant ainsi à l'atteinte de la parité dans la scolarisation des filles et des garçons (OMD3)

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie dans les écoles par un accès permanent à l'eau potable (5 396 écoles concernées) et à des ouvrages d'assainissement (5 396 écoles concernées) respectant les normes de qualité et d'intimité pour tous les enfants constitue un facteur incitatif pour l'accroissement des taux de fréquentation et le maintien des enfants dans les écoles (OMD2)

L'accroissement de l'accès à des moyens adéquats de gestion des eaux usées et des excréta conduira à une réduction de la pollution des sols et des milieux récepteurs (OMD7).

5.1. Action 1 : augmentation de l'accès à l'eau potable en milieu rural

L'action 1 est d'un coût total de 48 597 875 000 FCFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 23 495 168 000 FCFA en 2011, de 13 686 569 000 FCFA pour 2012 et de 11 416 138 000 FCFA pour 2013.

Résultat 1.1 : L'accès durable et équitable à l'eau potable des personnes en milieu rural est passé de 61,92 % en 2011 à 68,96% en 2013 (3,52 point par an).

Justification de l'action :

L'accès à l'eau potable fait partie des axes stratégiques majeurs parmi ceux identifiés pour la réduction de la pauvreté. La communauté internationale s'est fixée comme objectif de réduire de

moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable d'ici 2015. L'état des lieux fait en 2008 a révélé un taux d'accès à l'eau potable en zone rurale corrigé de 52 % pour 2005. Le taux d'accès calculé en 2008 a utilisé les données population du recensement administratif de 2004 (avec un taux d'accroissement national de 2,4%). Un travail d'harmonisation de la base de données de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) avec le fichier village de l'INSD a permis de prendre en compte les données population du RGPH 2006 dans le calcul du taux d'accès. Cette harmonisation a eu une incidence sur les taux et au niveau national on enregistre 51,50%, 52,82%, 53,99% et 54,88% respectivement en 2006, 2007, 2008 et 2009. Ce taux d'accès devra connaître une nette amélioration dans les six prochaines années avec une augmentation globale de 21,12 points de pourcentage sur la période soit une augmentation moyenne de 3,52 points de pourcentage par an correspondant à la fourniture d'un service d'eau potable adéquat à 5 517 042 personnes supplémentaires. Ces résultats seront atteints grâce une importante activité de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures et suivant une approche qui garantit la durabilité et l'équité du système d'approvisionnement dans un processus de gestion intégrée des ressources en eau. Au niveau des réalisations il est prévu au titre des travaux neufs pour la période 2011-2013: 4 350 forages; 231 puits, 550 AEPS. Au titre des réhabilitations il est prévu : des travaux sur 429 forages, 258 AEPS et un remplacement de 429 PMH.

Pour la période 2011-2013, il est attendu un accroissement moyen annuel de 3,52 points de pourcentage du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural, soit un taux d'accès de 61,92% en 2011, un taux d'accès de 65,44% en 2012 et un taux d'accès de 68,96% pour 2013.

Existence du besoin :

Malgré les efforts accomplis le besoin d'approvisionnement en eau potable reste important en zone rurale. Une bonne partie des populations rurales parcourt toujours de longues distances à la recherche d'eau potable. Une autre partie continue d'utiliser des eaux non potables avec des risques très élevés de maladies hydriques. L'importance des besoins varie d'une région à une autre au regard de la répartition disparate des infrastructures.

Le problème à résoudre :

Il s'agit de lever les obstacles à un accès durable et équitable à l'eau potable en zone rurale et accroître l'offre d'infrastructure par des réalisations et des réhabilitations. Cela contribuera à réduire les taux de rupture d'approvisionnement en veillant à la qualité des infrastructures, à la qualité de l'eau et à la gestion financière des points d'eau.

Indicateurs :

- taux d'accès à l'eau potable ;
- taux de fonctionnalité ;
- nombre de structures de gestion de points d'eau mise en place et formées ;
- nombre d'ouvrages réalisés fonctionnels (Points d'Eau Modernes, Adduction d'Eau Potable Simplifiée);
- nombre d'ouvrages réhabilités ;

5.2. Action 2 : augmentation de l'accès à l'assainissement en milieu rural

Cette action est d'un coût total de 20 036 218 000 FCFA ; pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 8 387 039 000 FCFA en 2011, de 6 157 957 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 5 491 222 000 FCFA pour 2013.

Résultat 2.1 : L'accès durable et équitable à l'assainissement adéquat des personnes en zone rurale est passé de 10% en 2005 à 54% en 2015 (4,4 points par an).

Justification de l'action :

L'assainissement est longtemps resté dans une situation caractérisée par une faiblesse généralisée du niveau des infrastructures et par leur mauvaise répartition géographique et entre les couches sociales. De ce fait, l'assainissement est considéré comme une des priorités dans le cadre de la réduction de la pauvreté. La communauté internationale s'est fixée pour objectif de réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à un assainissement adéquat d'ici 2015. L'état des lieux fait en 2005 au niveau national a révélé un taux d'accès à l'assainissement en zone rurale de 10%. Ce taux d'accès relativement bas devra être amélioré et de manière durable et équitable. Pour la période 2005-2015 ce taux passera de 10% à 54% soit une progression moyenne de 4,4% par an. Au titre des travaux neufs la prévision quantitative 2011-2013 est de 26 005 puisards à usage individuel et de 175 165 systèmes d'assainissement familiaux, de 4 924 blocs de latrines publiques ; dont 1 722 dans les écoles ; 471 dans les centres de santé ; 2 731 dans les marchés et autres lieux publics. Au titre des réhabilitations la prévision est de réhabiliter 47 477 latrines familiales.

Situation actuelle

Malgré les efforts accomplis, le niveau d'accès actuel à l'assainissement adéquat en zone rurale est largement en dessous des objectifs du millénaire. Aussi, la situation est caractérisée par une faiblesse généralisée du niveau des infrastructures et par leur mauvaise répartition géographique et entre les couches sociales.

Le problème à résoudre :

Il s'agit de développer des actions pour combler le déficit d'infrastructures et lever les obstacles à une adhésion des populations en mettant en place une approche qui les encourage à investir dans les installations d'assainissement, à les exploiter et à les entretenir.

Indicateurs

- taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural ;
- nombre d'hygiénistes formés ;
- nombre de maçons formés ;
- nombre de latrines individuelles et collectives réalisées ;
- nombre de latrines individuelles et collectives réhabilitées.

5.3. Action 3 : coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE

L'action 3 est d'un coût total de 4 072 382 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 2 481 632 000 F CFA en 2011, d'un montant de 863 761 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 726 989 000 FCFA pour 2013.

Justification de l'action :

Toutes les interventions dans le secteur de l'eau potable en milieu rural devant se faire dans un cadre unifié d'intervention, il est nécessaire de renforcer les capacités des différents intervenants pour créer ainsi une synergie d'action à tous les niveaux. Les insuffisances au niveau de certains acteurs pouvant atténuer la portée des actions des autres et même porter atteinte à la pérennité de l'approche développée, il est indiqué que le renforcement de capacité se fasse aux niveaux de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du PN-APEA.

Situation actuelle

Le sous secteur de l'AEP est confronté à plusieurs handicaps, parmi lesquels les plus importants sont :

- l'insuffisance des capacités humaines, techniques et logistiques au niveau des services centraux et du Ministère pour exercer la mission de régulation, d'appui et de contrôle ;
- la faiblesse des capacités de gestion et d'exploitation des ouvrages hydrauliques ;
- l'insuffisance de la communication et d'échanges d'information entre les acteurs ;

Les capacités opérationnelles des structures centrales, déconcentrées et décentralisées de l'Etat et des autres acteurs (ONG, et secteur privé) en matière de gestion, d'exécution et de suivi des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement sont toujours faibles. La coordination des actions devra se faire à travers les différents cadres de concertation.

Les problèmes à résoudre

Il s'agit de combler le déficit en capacités humaines, techniques et logistiques des services centraux, renforcer les capacités des acteurs décentralisés et des acteurs de la société civile (ONG, associations). Il s'agit aussi de lever les obstacles à la concertation et à la communication dans le domaine de l'AEP.

- **Résultat 3.1** : Les instruments des actions d'eau potable sont opérationnels;
- **Résultat 3.2** : Les capacités d'intervention de la DGRE sont renforcées ;

Indicateurs

- taux de couverture des besoins en matériel ;
- nombre de cadre de concertations fonctionnels ;

5.4. Action 4 : coordination, pilotage et soutien aux actions d'assainissement par la DGAEUE

L'action 4 est d'un coût total de 1 100 358 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 615 586 000 F CFA en 2011, d'un montant de 243 619 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 241 153 000 FCFA pour 2013.

Justification de l'action

Toutes les interventions dans le sous secteur de assainissement en milieu rural devant se faire dans un cadre unifié d'intervention, il est nécessaire de renforcer les capacités des différents intervenants pour créer ainsi une synergie d'action à tous les niveaux. Les insuffisances au niveau de certains acteurs pouvant atténuer la portée des actions des autres et même porter atteinte à la pérennité de l'approche développée, il est indiqué que le renforcement de capacité se fasse aux niveaux de toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du PN-AEPA.

Situation actuelle

Le sous secteur de l'assainissement est confronté à plusieurs handicaps, parmi lesquels les plus importants sont :

- la faiblesse des capacités de gestion et d'exploitation des ouvrages d'assainissement ;
- le manque de structuration et l'harmonisation des approches au niveau de certains acteurs;
- faiblesse de la demande en assainissement ;
- l'insuffisance de la communication et d'échanges d'information entre les acteurs ;
- la faiblesse du système de suivi évaluation (manque d'un dispositif de suivi efficace des réalisations et d'évaluation de l'accès à l'assainissement).

Les capacités opérationnelles des structures centrales décentralisées de l'Etat et des autres acteurs en matière de gestion, d'exécution et de suivi des ouvrages d'assainissement sont toujours faibles. La coordination des actions devra se faire à travers les différents cadres de concertation.

Le problème à résoudre

Il s'agit de combler le déficit en capacités humaines, techniques et logistiques des services centraux, de renforcer les capacités des acteurs décentralisés, de la société civile (ONG, association) et de lever les obstacles à la concertation et à la communication dans le domaine de l'assainissement.

- **Résultat 4.1** : les instruments des actions d'assainissement sont opérationnels;
- **Résultat 4.2** : Les capacités d'intervention de la DGAEUE sont renforcées ;

Indicateurs

- taux de couverture des besoins en matériel ;
- nombre de cadre de concertations fonctionnels ;

5.5. Action 5 : coordination, pilotage et soutien aux actions D'AEPA par les DRAHRH

L'action 5 est d'un coût total de 13 964 303 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 5 109 584 000 F CFA en 2011, d'un montant de 4 380 502 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 4 474 217 000 FCFA pour 2013.

Justification de l'objectif

Toutes les interventions dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural devant se faire dans un cadre unifié d'intervention, il est nécessaire de renforcer les capacités des DRAHRH pour créer ainsi une synergie d'action à tous les niveaux. Les insuffisances constatées pouvant atténuer la portée des actions et même porter atteinte à la pérennité de l'approche développée, il est indiqué que le renforcement de capacité se fasse dans la mise en œuvre du PN-APEA.

Situation actuelle

Le secteur est confronté à plusieurs handicaps, parmi lesquels les plus importants sont :

- l'insuffisance des capacités humaines, techniques et logistiques au niveau des services centraux, déconcentrés et du MAHRH pour exercer la mission de régulation, d'appui et de contrôle ;
- la faiblesse des capacités de gestion et d'exploitation des ouvrages hydrauliques ;
- le manque de structuration au niveau de certains acteurs;
- l'insuffisance de la communication et d'échanges d'information entre les acteurs ;

Les capacités opérationnelles des structures déconcentrées notamment les DRAHRH en matière de gestion, d'exécution et de suivi des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement sont toujours faibles. La coordination des actions devra se faire à travers les différents cadres de concertation.

Le problème à résoudre :

Il s'agit de combler le déficit en capacités humaines, techniques et logistiques des services centraux, de renforcer les capacités des acteurs décentralisés, de la société civile (ONG, association) et de lever les obstacles à la concertation et à la communication dans le domaine de l'assainissement.

Résultat 5.1 : les instruments des actions d'AEPA sont opérationnels ;

Résultat 5.2 : Les capacités d'intervention de la DRAHRH sont renforcées

Indicateurs

- taux de couverture des besoins en matériel ;
- nombre de cadre de concertations fonctionnels ;

5.6. Action 6 : appui aux acteurs du secteur de l'eau et a leur instance de concertation

Elle est d'un coût total de 15 000 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 15 000 000 F CFA en 2011, d'un montant de 0 FCFA pour 2012 et d'un montant de 0 FCFA pour 2013.

Justification de l'action

Cette action rendra visible, adaptera les marchés et favorisera l'accès des opérateurs privés aux marchés publics de l'AEP. Elle vise également à promouvoir et à favoriser le développement des opérateurs privés de l'eau potable

Situation actuelle

Le secteur est confronté à plusieurs handicaps, parmi lesquels les plus importants sont :

- l'inorganisation du secteur avec l'entrée sur le marché d'opérateurs non qualifiés pour exécuter convenablement les travaux ;
- la faiblesse des capacités d'organisation et de gestion des entrepreneurs au niveau interne et au niveau des chantiers de travaux ;
- les difficultés d'accès au financement de leurs activités (les opérateurs privés du secteur) ;
- vétusté du matériel de travail ;
- insuffisance de personnel qualifié ;
- l'analphabétisme de certains acteurs rendant presque inefficace les formations organisées à leur intention.

Les problèmes à résoudre

Il s'agit :

- de renforcer les capacités techniques des opérateurs privés afin qu'ils :
 - exécutent les marchés selon la réglementation en vigueur et dans les délais requis ;
 - suivent de façon efficiente l'exécution financière
- de rendre visible, d'adapter les marchés et de favoriser l'accès des opérateurs privés aux marchés publics de l'eau potable.

Résultat 6.1 : les acteurs de l'AEPA se sont professionnalisés

Indicateurs :

- nombre de sessions de formations réalisées ;
- nombre d'opérateurs encadrés.

5.7. Action 7 : appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et à leur instance de concertation

L'action 7 est d'un coût total de 0 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 0 F CFA en 2011, d'un montant de 0 FCFA pour 2012 et d'un montant de 0 FCFA pour 2013.

Justification de l'action

Cette action rendra visible, adaptera les marchés et favorisera l'accès des opérateurs privés aux marchés publics de l'Assainissement. Elle vise également à promouvoir et à favoriser le développement d'entreprises, à améliorer la rentabilité financière des opérateurs privés dans le domaine de l'assainissement.

Situation actuelle

Les difficultés suivantes qu'éprouvent les entreprises nationales à exécuter convenablement les marchés de réalisation ou de réhabilitation des latrines ont été relevées :

- la non maîtrise des prix unitaires des ouvrages d'assainissement ;
- la mauvaise planification des tâches et non respect des plannings ;
- l'insuffisance de suivi dans l'exécution des travaux.

Cette situation a entraîné d'énormes retards dans l'exécution des travaux et la résiliation de certains marchés.

Les problèmes à résoudre

Il s'agit :

- de renforcer les capacités techniques des opérateurs privés afin qu'ils :
 - exécutent les marchés selon la réglementation en vigueur et dans les délais requis ;
 - suivent de façon efficiente l'exécution financière.
- de rendre visible, d'adapter les marchés et de favoriser l'accès des opérateurs privés aux marchés publics de l'assainissement.

Résultat 7.1 : les acteurs de l'assainissement se sont professionnalisés

Indicateurs :

- nombre de sessions de formations réalisées ;
- nombre d'opérateurs encadrés.

5.8. Action 8 : promotion des études et recherches en matière d'eau potable

Elle est d'un coût total de 69 125 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 54 125 000 F CFA en 2011, d'un montant de 15 000 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 0 FCFA pour 2013.

Justification de l'action :

Cette action vise à faire l'état des lieux des études, à établir un plan d'action pluriannuel et à suivre et à capitaliser les études identifiées. Les résultats de ces études doivent permettre une amélioration des connaissances sur les ressources en eau, le suivi de la ressource et de ses usages au bénéfice de tous les acteurs.

Situation actuelle

Beaucoup d'études sont menées, différentes méthodes et techniques sont mises au point et expérimentées par des institutions de recherches et des différents professionnels du domaine de l'AEP, mais ne sont pas assez capitalisées et vulgarisées.

Le problème à résoudre

Il s'agit d'identifier les différents thèmes de recherche dans le domaine de l'AEP qui permettront la réalisation d'ouvrage selon les options technologiques compatibles avec la préservation de la qualité des ressources en eaux, de l'environnement et la prise en compte des habitudes socio-culturelles des populations.

Résultat 8.1 : les études et recherches en matière d'eau potable sont produites et diffusées régulièrement

Indicateurs : nombre d'études diffusées.

5.9. Action 9 : promotion des études et recherches en matière d'assainissement

Elle est d'un coût total de 25 000 000 F CFA pour la période 2011-2013 et d'une prévision annuelle de 0 F CFA en 2011, d'un montant de 25 000 000 FCFA pour 2012 et d'un montant de 0 FCFA pour 2013.

Justification de l'action

Cette action vise à faire l'état des lieux des études sur l'assainissement, à établir un plan d'action pluriannuel et à suivre et capitaliser les études identifiées. Les résultats de ces études doivent permettre d'améliorer les connaissances et l'usage des différentes techniques et méthodes pour assurer un assainissement adéquat au bénéfice de tous.

Situation actuelle

Beaucoup d'études sont menées, différentes méthodes et techniques sont mises au point et expérimentées par des institutions de recherches et différents professionnels du domaine, mais ne sont pas assez capitalisées et vulgarisées.

Le problème à résoudre

Il s'agit d'identifier les différents thèmes de recherche dans le domaine de l'assainissement qui permettront d'élaborer des textes réglementaires sur les options technologiques compatibles avec la préservation de la qualité des ressources en eaux, de l'environnement et avec les habitudes socio-culturelles des populations.

Résultat 9.1 : les études et recherches en matière d'eau potable sont produites et diffusées régulièrement

Indicateurs : nombre d'études diffusées.

6. Conclusion

Le Budget Programme par Objectif (BPO) 2011-2013 du secteur de l'eau et de l'assainissement est d'un coût total de 211 680 110 000 FCFA. Les financements acquis sont d'un montant de 87 880 262 000 FCFA soit 41,52% du coût total et il se dégage un gap de 123 799 851 000 FCFA soit 58,48% du coût total.

Le coût total de l'objectif du sous secteur AEP pour la période 2011-2013 est de **174 991 999 000 FCFA** avec un financement acquis de **66 718 687 000 FCFA** repartit comme suit :

Etat : 19 503 462 000 FCFA soit 11,1 % de cet objectif et 29% du financement acquis¹;

ABS : 25 018 199 000 FCFA soit 14,3 % de cet objectif et 37% du financement acquis ;

PTF : 19 901 701 000 FCFA soit 11,4 % de cet objectif et 30% du financement acquis ;

ONG : 1 286 462 000 FCFA soit 0,7% de cet objectif et 2% du financement acquis ;

Autres : 1 033 863 000 FCFA soit 0,6 % de cet objectif et 2% du financement acquis;

Le coût total de l'objectif du sous secteur assainissement pour la période 2011-2013 est de **36 688 111 000 FCFA** avec un financement acquis de **21 161 572 000 FCFA** repartit comme suit :

Etat : 4 620 676 000 FCFA soit 12,6% de cet objectif et 22% du financement acquis² ;

ABS : 7 412 860 000 FCFA soit 20,2 % de cet objectif et 35,2% du financement acquis

PTF : 8 002 045 000 FCFA soit 21,8 % de cet objectif et 38% du financement acquis ;

¹ Il s'agit des 66 718 687 000 FCFA

² Il s'agit des 21 161 572 000 FCFA

ONG : 274 140 000 FCFA soit 0,7% de cet objectif et 1,3% du financement acquis ;

Autres : 733 051 000 FCFA soit 2 % de cet objectif et 3,5% du financement acquis ;

Le gap global (AEPA) calculé de la période pour évoluer sereinement vers les objectifs de développement est de **123 799 851 000 FCFA**, soient **32 919 558 000 FCFA** pour 2011, **44 019 262 000 FCFA** pour 2012 et **46 861 031 000 FCFA** pour 2013.

L'analyse du tableau des financements acquis et du tableau de répartition du financement par acteur du PN-AEPA indiquée dans le document de programme qui fixe la part de chacun des acteurs dans les deux sous secteurs (AEP et assainissement) fait ressortir les contributions complémentaires attendues suivantes par groupe d'acteur pour la période 2011-2013 :

Sous secteur AEP

5 555 392 000 FCFA pour l'Etat ;

91 178 878 078 000 FCFA pour les PTF ;

10 070 519 000 FCFA pour les ONG ;

1 468 523 000 FCFA pour les autres acteurs.

Sous secteur assainissement

Un excédent de 951 865 000 FCFA pour l'Etat ;

13 832 857 000 FCFA pour les PTF ;

1 560 266 000 FCFA pour les ONG ;

1 204 081 000 FCFA pour les autres acteurs.

Les OMD étant un engagement conjoint Etat et communauté internationale, il est indispensable que des efforts financiers additionnels conformes à ces engagements soient faits par chacun de ces acteurs pour les atteindre en 2015.

7. Tableaux synthétiques BPO 2011 – 2013 du secteur eau et assainissement

Tableau synthétique BPO 2011 -2013 du secteur eau potable et assainissement (en milliers de FCFA)

	PREVISION 2011	PREVISION 2012	PREVISION 2013	TOTAL
PR : Approvisionnement durable en eau potable et assainissement	73 077 690	69 391 670	69 210 750	211 680 110
ACTION 1: Augmentation de l'accès à l'eau potable en milieu rural	50 088 114	49 363 817	49 115 497	148 567 428
Financement acquis	23 495 168	13 686 571	11 416 139	48 597 878
Etat	2 759 259	2 097 259	2 217 259	7 073 777
ABS	6 354 017	7 651 036	7 843 093	21 848 146
PTF	12 816 973	3 742 390	1 297 467	17 856 830
ONG	1 119 326	91 886	31 500	1 242 712
Autres	445 593	104 000	26 820	576 413
Gap action 1	26 592 946	35 677 246	37 699 358	99 969 550
ACTION 2: Augmentation de l'accès à l'assainissement en milieu rural	10 382 699	11 240 330	12 103 082	33 726 111
Financement acquis	8 387 038	6 157 955	5 491 221	20 036 214
Etat	1 762 920	1 217 949	1 217 949	4 198 818
ABS	1 368 532	2 850 645	2 860 183	7 079 360
PTF	4 755 502	1 827 392	1 167 951	7 750 845
ONG	271 990	2 150	0	274 140
Autres	228 094	259 819	245 138	733 051
Gap action 2	1 995 661	5 082 375	6 611 861	13 689 897
ACTION 3: Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE	3 892 782	2 294 523	1 514 189	7 701 494
Financement acquis	2 481 631	863 761	726 989	4 072 381
Etat	763 979	369 525	376 989	1 510 493
ABS	492 750	350 000	350 000	1 192 750

PTF	1 224 902	144 236	0	1 369 138
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 3	1 411 151	1 430 762	787 200	3 629 113
ACTION 4: Coordination, pilotage et soutien aux actions d'Assainissement par la DGAEUE	1 185 000	866 500	828 000	2 879 500
Financement acquis	615 586	243 619	241 153	1 100 358
Etat	140 086	140 619	141 153	421 858
ABS	133 500	100 000	100 000	333 500
PTF	342 000	3 000	0	345 000
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 4	569 414	622 881	586 847	1 779 142
ACTION 5 : Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEPA par les DRAHRH	7 431 595	5 569 000	5 592 482	18 593 077
Financement acquis	5 109 584	4 380 502	4 474 217	13 964 303
Etat	3 693 610	3 538 874	3 686 708	10 919 192
ABS	801 200	583 804	592 299	1 977 303
PTF	347 224	127 224	92 160	566 608
ONG	43 750	0	0	43 750
Autres	223 800	130 600	103 050	457 450
Gap action 5	2 322 011	1 188 498	1 118 265	4 628 774
ACTION 6: Appui aux acteurs du secteur de l'eau potable et à leur instance de concertation	15 000	15 000	15 000	45 000
Financement acquis	15 000	0	0	15 000
Etat	0	0	0	0
ABS	0	0	0	0
PTF	15 000	0	0	15 000
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 6	0	15 000	15 000	30 000
ACTION 7: Appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et à leur instance de concertation	0	0	0	0
Financement acquis	0	0	0	0
Etat	0	0	0	0
ABS	0	0	0	0
PTF	0	0	0	0
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 7	0	0	0	0
ACTION 8: Promotion des études et recherches en matière d'eau potable	55 000	15 000	15 000	85 000
Financement acquis	54 125	15 000	0	69 125
Etat	0	0	0	0
ABS	0	0	0	0

PTF	54 125	15 000	0	69 125
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 8	875	0	15 000	15 875
ACTION 9: Promotion des études et recherches en matière d'assainissement	27 500	27 500	27 500	82 500
Financement acquis	0	25 000	0	25 000
Etat	0	0	0	0
ABS	0	0	0	0
PTF	0	25 000	0	25 000
ONG	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Gap action 9	27 500	2 500	27 500	57 500
Gap total	32 919 558	44 019 262	46 861 031	123 799 851

Tableau synthétique BPO 2011 -2013 du secteur eau potable et assainissement (en milliers de FCFA)

	PREVISION 2011	PREVISION 2012	PREVISION 2013	TOTAL
PR : Approvisionnement durable en eau potable et assainissement	73 077 690	69 391 670	69 210 750	211 680 110
Financement acquis	40 158 132	25 372 408	22 349 719	87 880 259
Etat	9 119 854	7 364 226	7 640 058	24 124 138
ABS	9 149 999	11 535 485	11 745 575	32 431 059
PTF	19 555 726	5 884 242	2 557 578	27 997 546
ONG	1 435 066	94 036	31 500	1 560 602
Autres	897 487	494 419	375 008	1 766 914
Gap global	32 919 558	44 019 262	46 861 031	123 799 851

NB: - le coût global du PN AEPA ajusté au prix courant

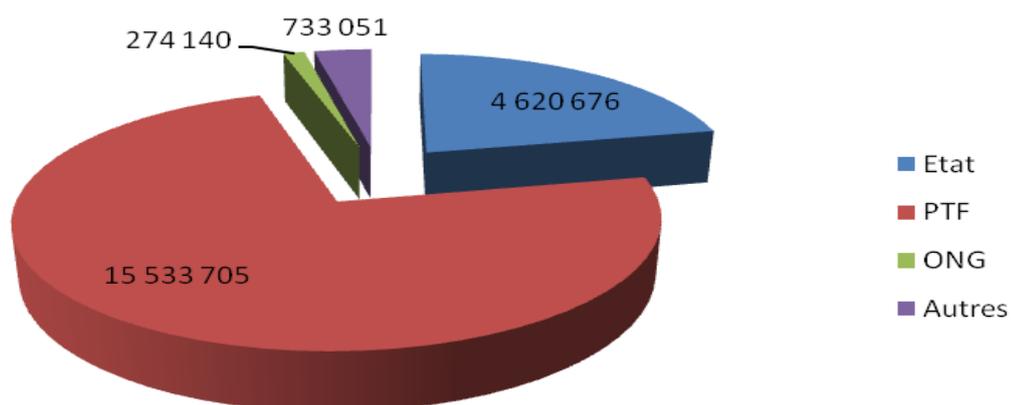
- gap base financement acquis

TABLEAU SYNTHETIQUE BPO 2011 2013 DU SOUS SECTEUR ASSAINISSEMENT

	PREVISION 2011	PREVISION 2012	PREVISION 2013	Total	Contribution normalement due	Proportion d'atteinte de contribution
Objectif assainissement	11 595 199	12 134 330	12 958 582	36 688 111		
Financement acquis	9 002 624	6 426 574	5 732 374	21 161 572		
Etat	1 903 006	1 358 568	1 359 102	4 620 676	3 668 811	126%
PTF	6 599 534	4 806 037	4 128 134	15 533 705	29 247 762	53%
ONG	271 990	2 150	0	274 140	1 834 406	15%
Autres	228 094	259 819	245 138	733 051	1 937 132	38%
Gap global	2 592 575	5 707 756	7 226 208	15 526 539		

NB: - le coût global du PN AEPA ajusté au prix courant
- gap base financement acquis

Répartition des financements acquis par acteur
en milliers de FCFA (assainissement)



Part des financements acquis par rapport à la
contribution définie par le PN AEPA par acteur
(assainissement)

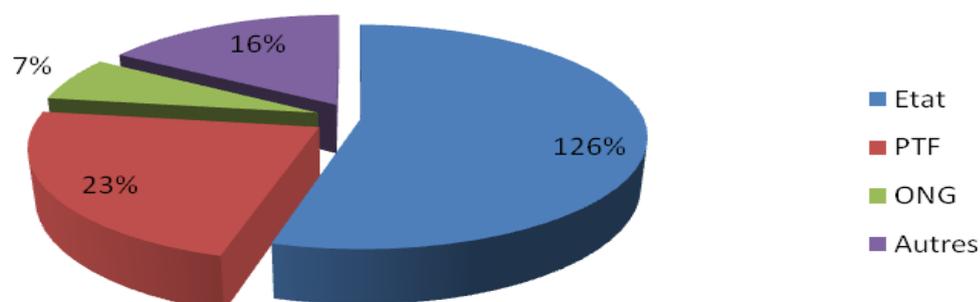
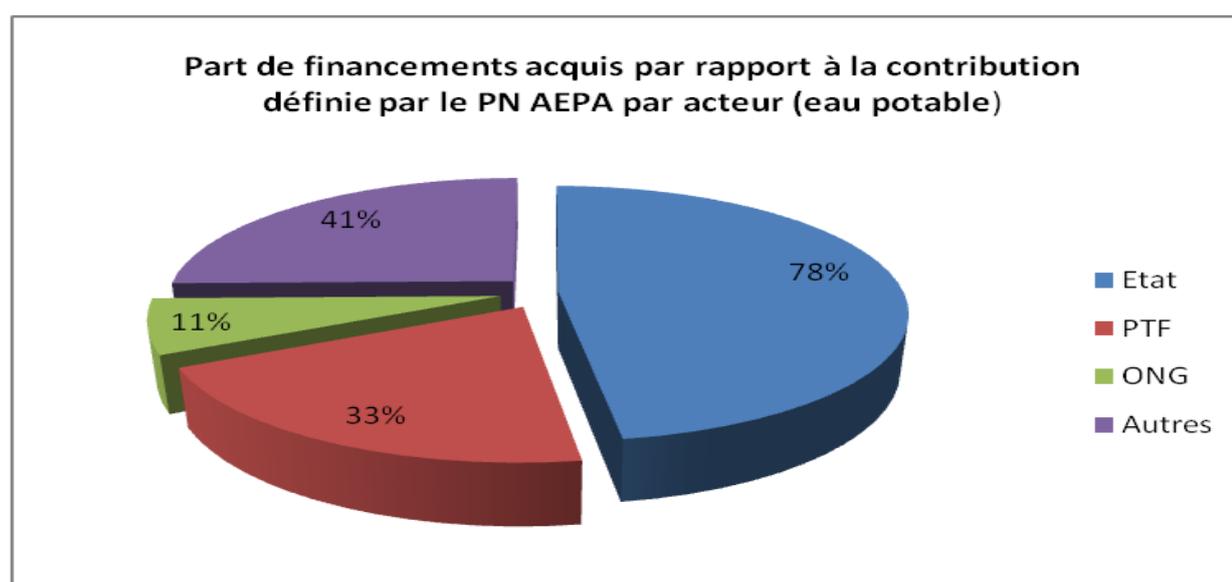
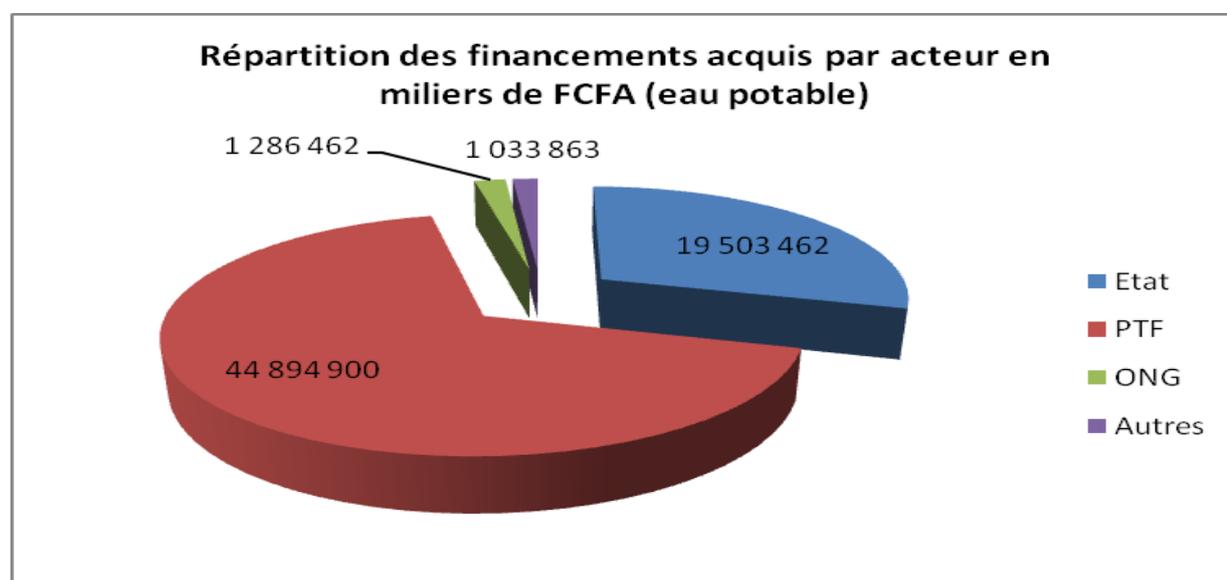


TABLEAU SYNTHETIQUE BPO 2011 2013 DU SOUS SECTEUR DE L'AEP

	PREVISION 2011	PREVISION 2012	PREVISION 2013	Total	Contribution normalement due	Proportion d'atteinte de contribution
Objectif AEP	61 482 491	57 257 340	56 252 168	174 991 999		
Financement acquis	31 155 508	18 945 834	16 617 345	66 718 687		
Etat	7 216 848	6 005 658	6 280 956	19 503 462	25 058 854	78%
PTF	22 106 191	12 613 690	10 175 019	44 894 900	136 073 778	33%
ONG	1 163 076	91 886	31 500	1 286 462	11 356 981	11%
Autres	669 393	234 600	129 870	1 033 863	2 502 386	41%
Gap global	30 326 983	38 311 506	39 634 823	108 273 312		

NB: - le coût global du PN AEPA ajusté au prix courant
- gap base financement acquis



8. Tableau de programmation des dépenses

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
PR		Approvisionnement durable en eau potable et assainissement			40 158 134	25 372 409	22 349 719	87 880 262
OST		Contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable en assurant un accès permanent et équitable à l'Eau potable et à l'Assainissement	*La prévalence des maladies d'origine hydrique a baissé *Au moins 24 000 emplois en milieu rural et semi-urbain sont créés	*taux de prévalence des maladies d'origine hydrique *nombre d'emplois créés				
1	DGRE	Augmentation de l'accès à l'eau potable en milieu rural			23 495 168	13 686 569	11 416 138	48 597 875
OO1	DGRE	Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'eau potable conformément aux objectifs du millénaire pour le développement	R1: L'accès durable et équitable à l'eau potable en milieu rural est passé de 52% en 2005 à 76% en 2015	I1: taux de d'accès à l'eau potable en milieu rural; I2: nombre de Structures de Gestion Points d'Eau mises en place et formés. I3: nombre d'ouvrages réalisés (fonctionnel) I4: nombre d'ouvrages réhabilités. I5: taux de fonctionnalité				
1.1	DAEP	Réaliser de nouveaux Points d'Eau Modernes (PEM) communautaires			15 372 529	7 979 487	5 065 275	28 417 291
1.1.1		Réaliser l'intermédiation sociale PEM (MOS)			791 677	349 544	188 522	1 329 743
1.1.2		Réaliser les implantations PEM			672 917	340 969	187 186	1 201 072
1.1.3		Effectuer le contrôle des travaux des PEM			1 121 206	516 860	207 621	1 845 687
1.1.4		Réaliser les forations et les superstructures			9 615 063	4 971 164	3 401 499	17 987 726
1.1.5		Réaliser les puits (superstructure + aménagements)			23 300	0	0	23 300
1.1.6		Fournir et installer les moyens d'exhaure sur forages neufs			3 145 166	1 800 950	1 080 447	6 026 563

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
1.1.7		Fournir et installer les moyens d'exhaure sur puits			3 200	0	0	3 200
1.2	DAEP	Réaliser de nouveaux réseaux d'AEP simplifiés (AEPS)			3 769 318	3 076 790	3 637 415	10 483 523
1.2.1		Réaliser l'intermédiation sociale AEPS (MOS)			122 030	62 600	86 500	271 130
1.2.2		Réaliser les études techniques			233 650	139 570	179 465	552 685
1.2.3		Réaliser l'AEPS			3 148 638	2 704 655	3 185 612	9 038 905
1.2.4		Effectuer le contrôle de la réalisation de l'AEPS			265 000	169 965	185 838	620 803
1.3	DAEP	Réhabiliter des Points d'Eau Modernes (PEM) communautaires			1 497 479	1 237 135	1 378 588	4 113 202
1.3.1		Réaliser les études des réhabilitations			61 604	35 714	69 113	166 431
1.3.2		Réaliser les travaux de réhabilitation			528 316	421 461	550 775	1 500 552
1.3.3		Fournir et installer les moyens d'exhaure sur forages réhabilités			781 581	667 871	652 400	2 101 852
1.3.4		Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation			125 978	112 089	106 300	344 367
1.4	DAEP	Réhabiliter des réseaux d'AEPS			936 247	747 500	791 500	2 475 247
1.4.1		Réaliser les études de réhabilitation/extension de l'AEPS			103 895	61 120	66 500	231 515
1.4.2		Réaliser les travaux de réhabilitation/ extension de l'AEPS			716 933	620 560	662 200	1 999 693
1.4.3		Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation de l'AEPS			115 419	65 820	62 800	244 039
1.5	DAEP	Réaliser des travaux dans les zones spécifiques (eaux contaminées / ressource difficilement accessible)			0	0	0	0
1.5.1		Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique			0	0	0	0
1.5.2		Réaliser les travaux en zone spécifique			0	0	0	0
1.5.3		Effectuer le contrôle des travaux en zone spécifique			0	0	0	0
1.6	DAEP	Promouvoir la pérennisation des infrastructures d'eau potable			163 300	81 500	0	244 800

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
1.6.1		Apporter l'appui conseil aux structures déconcentrées et décentralisées			0	0	0	0
1.6.2		Organiser les acteurs à la Gestion des infrastructures			158 800	80 000	0	238 800
1.6.3		Renforcer les compétences des agents techniques sur la Réforme du secteur AEPA			2 500	0	0	2 500
1.6.4		Tenir des émissions dans les médias de proximité			2 000	1 500	0	3 500
1.7	DEIE	Réaliser le suivi environnemental des points d'eau modernes			31 459	31 459	31 459	94 377
1.7.1		Acquérir de l'équipement technique			10 000	10 000	10 000	30 000
1.7.2		Contrôler la conformité technique des ouvrages et la qualité de l'eau			21 459	21 459	21 459	64 377
1.8	DAEP	Réaliser d'infrastructures d'AEP dans les écoles			1 306 498	303 977	296 380	1 906 855
1.8.1		Réaliser les implantations et contrôle travaux d'AEP			129 100	33 431	32 114	194 645
1.8.2		Réaliser les forations et les superstructures			911 988	209 548	204 548	1 326 084
1.8.3		Fournir et installer les moyens d'exhaure			265 410	60 998	59 718	386 126
1.9	DAEP	Réaliser des infrastructures d'AEP dans les centres de santé			419 332	228 721	215 521	863 574
1.9.1		Réaliser les implantations et le contrôle des travaux			47 574	27 604	26 404	101 582
1.9.2		Réaliser les forations et les superstructures			290 837	157 817	147 817	596 471
1.9.3		Fournir et installer les moyens d'exhaure			80 921	43 300	41 300	165 521
2	DGAEUE	Augmentation de l'accès à l'assainissement en milieu rural			8 387 039	6 157 957	5 491 222	20 036 218

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
OO2	DGAEUE	Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'assainissement conformément aux objectifs du millénaire pour le développement	R1: L'accès durable et équitable à l'assainissement familial en milieu rural est passé de 10% à 54% en 2015.	I1: Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural; I2: Nombre d'hygiénistes formés et de maçons; I3: nombre de latrines réalisées; I4: nombre de latrines réhabilitées; I5: nombre d'ouvrages fonctionnels				
2.1	DDTOA	Réaliser l'intermédiation sociale en matière d'Hygiène et d'Assainissement			468 833	170 802	127 007	766 642
2.1.1		Réaliser l'intermédiation sociale en matière d'Hygiène et d'Assainissement			253 771	56 732	59 124	369 627
2.1.2		Développer les programmes pour la promotion de l'assainissement			0	0	0	0
2.1.3		Animer la concertation avec les acteurs			40 000	40 000	40 000	120 000
2.1.4		Mettre en œuvre le volet IEC de l'opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante "infrastructures d'assainissement en milieu rural"			29 025	15 863	4 326	49 214
2.1.5		Mener la campagne de plaidoyer pour l'assainissement			0	0	0	0
2.1.6		Organiser la journée mondiale des toilettes et de lavage des mains			0	0	0	0
2.1.7		Renforcer les capacités des acteurs du secteur assainissement des eaux usées et excréta (formation)			146 037	58 207	23 557	227 801
2.1.8		Instaurer des primes de motivation pour les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement			0	0	0	0
2.1.9		Mettre en place une bibliothèque virtuelle sur l'assainissement			0	0	0	0
2.2	DDTOA	Réaliser les infrastructures d'assainissement autonome			7 909 109	5 987 155	5 334 691	19 230 955

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
2.2.1		Réaliser des latrines familiales dans les concessions			4 522 604	5 430 298	4 875 659	14 828 561
2.2.2		Réaliser des puisards dans les concessions			150 000	60 000	0	210 000
2.2.3		Réaliser des latrines dans les écoles			1 887 605	76 150	68 600	2 032 355
2.2.4		Réaliser des latrines dans les CSPS			326 960	52 450	43 075	422 485
2.2.5		Réaliser des latrines publiques			763 650	118 622	120 822	1 003 094
2.2.6		Contrôler et superviser des travaux			259 790	249 635	226 535	735 960
2.3	DDTOA	Réhabiliter les infrastructures d'assainissement autonome			9 097	0	29 524	38 621
2.3.1		Réhabiliter des latrines familiales			0	0	0	0
2.3.2		Réhabiliter des latrines dans les écoles			0	0	0	0
2.3.3		Réhabiliter des latrines dans les CSPS			0	0	0	0
2.3.4		Réhabiliter des latrines publiques			0	0	0	0
2.3.5		Contrôler et superviser des travaux			9 097	0	29 524	38 621
2.4	DDTOA	Réaliser les travaux dans les zones spécifiques (manifestations; situation de crise)			0	0	0	0
2.4.1		Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique			0	0	0	0
2.4.2		Réaliser des ouvrages d'assainissement en zone spécifique			0	0	0	0
2.4.3		Réaliser le contrôle des travaux en zone spécifique			0	0	0	0
2.5	DDTOA	Pérenniser les infrastructures d'assainissement			0	0	0	0
2.5.1		Apporter l'appui conseil aux structures déconcentrées et décentralisées			0	0	0	0
2.5.2		Organiser les acteurs à la Gestion des infrastructures			0	0	0	0
3	DGRE	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE			2 481 632	863 761	726 989	4 072 382

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
OO3	DGRE	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'eau potable	R1: les instruments des actions d'eau potable sont opérationnels; R2: Les capacités d'intervention de la DGRE sont renforcés	I1: taux de couverture des besoins en matériel I2: nombre de cadre de concertations fonctionnels				
3.1	DAEP	Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions d'AEP			429 910	191 000	120 000	740 910
3.1.1		Superviser les études et les travaux			33 000	25 000	25 000	83 000
3.1.2		Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux			25 160	20 000	20 000	65 160
3.1.3	DAEP	Prendre part à l'élaboration et à la validation des outils de mise en œuvre du PN-AEPA			0	0	0	0
3.1.4	DAEP	Appuyer à l'élaboration des PCD/AEPA des communes			252 000	5 000	0	425 000
3.1.5	DAEP	Appuyer le fonctionnement effectif des structures de gestion du PN-AEPA			0	0	0	0
3.1.6	SAF	Elaborer le budget programme du PN-AEPA			32 100	25 000	25 000	82 100
3.1.7	SE	Informier, sensibiliser sur les outils de planification; de collecte des données du PN AEPA (BPO, SSE, INOH)			20 000	0	0	20 000
3.1.8	SAF	Coordonner les activités du PFC			12 650	16 000	0	28 650
3.1.9	SE	Tenir la revue conjointe annuelle du PN-AEPA			35 000	80 000	50 000	165 000
3.1.10	DAEP	Célébrer la journée mondiale de l'eau			20 000	20 000	0	40 000
3.2	SAF	Développer le schéma directeur informatique			0	0	0	0
3.2.1		Réaliser l'étude			0	0	0	0
3.3	communication	Mettre en œuvre le plan de communication			47 335	6 000	5 500	58 835
3.3.1		Concevoir et produire les outils d'information et sensibilisation sur le PN-AEPA			12 500	2 500	2 500	17 500

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
3.3.2		Mettre à jour le site web sectoriel			1 000	3 500	3 000	7 500
3.3.3		Valoriser et promouvoir la visibilité des réalisations du secteur de l'AEPA			18 835	0	0	18 835
3.3.2		Réaliser et diffuser des émissions radio et télé sur le PN-AEPA			15 000	0	0	15 000
3.3.3		Organiser des théâtres forum			0	0	0	0
3.4	SE	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux			89 609	51 000	51 000	191 609
3.4.1	SE	Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA			28 000	10 000	10 000	48 000
3.4.2	SE	Rendre fonctionnel les autres cadres de coordination, concertation et de pilotage			61 609	41 000	41 000	143 609
3.5	DAEP	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Eau potable			2 000	0	0	2 000
3.5.1		Prendre en charge les frais de voyage			2 000	0	0	2 000
3.6	DAEP	Produire et diffuser des normes et prescriptions techniques spécifiques de l'AEP			11 500	2 000	0	13 500
3.6.1		Elaborer les normes et prescription techniques			11 500	2 000	0	13 500
3.6.2		Diffuser les normes			0	0	0	0
3.7	SE	Tenir la Revue des projets et programmes de l'AEP			0	0	0	0
3.7.1		Relire et actualiser les projets et programmes			0	0	0	0
3.8	SRH	Renforcer les ressources humaines (RH) de la DGRE			578 145	85 000	75 000	738 145
3.8.1		Mettre en œuvre le plan de développement des Ressources Humaines 2008-2012			26 497	10 000	0	36 497
3.8.2		Gérer les carrières et les emplois du personnel contractuels de projet			95 108	45 000	45 000	185 108
3.8.3		Former le personnel			10 000	30 000	30 000	70 000
3.8.4		Bénéficier de l'Assistance Technique en AEP			446 540	0	0	446 540

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
3.9	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques de la DGRE			470 670	254 236	193 500	918 406
3.9.1		Acquérir du matériel et mobilier bureau			107 600	16 500	16 500	140 600
3.9.2		Acquérir du matériel roulant			70 000	35 000	35 000	140 000
3.9.3		Acquérir des équipements informatiques			0	0	0	0
3.9.4		Acquérir des équipements techniques			0	0	0	0
3.9.5		Acquérir des fournitures de bureau			44 000	34 000	34 000	112 000
3.9.6		Acquérir des Consommables informatiques			14 000	15 000	15 000	44 000
3.9.7		Entretien et réparer les matériels et équipements			110 000	40 000	40 000	190 000
3.9.8		Acquérir du carburant et des lubrifiants			38 000	48 000	48 000	134 000
3.9.9		Acquérir d'autres achats biens et services			87 070	65 736	5 000	157 806
3.10	SAF	Renforcer les infrastructures de la DGRE			311 000	0	0	311 000
3.10.1		Réaliser de nouvelles infrastructures			283 000	0	0	283 000
3.10.2		Réhabiliter des infrastructures			28 000	0	0	28 000
3.10.3		Réaliser des aménagements paysagers et autres			0	0	0	0
3.11	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration DGRE			267 062	274 525	281 989	823 576
3.11.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels			158 761	166 224	173 688	498 673
3.11.2		Assurer l'approvisionnement de la DGRE en fournitures de bureau et consommables informatiques			28 301	28 301	28 301	84 903
3.11.3		Entretien le matériel roulant et les autres équipements de la DGRE			0	0	0	0
3.11.4		réaliser des infrastructures			0	0	0	0
3.11.5		Réaliser des réfections des infrastructures			0	0	0	0
3.11.6		Réaliser les transferts courants aux organismes régionaux et internationaux			80 000	80 000	80 000	240 000

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
3.12	SAF	Développer des instruments de gestion			15 618	0	0	15 618
3.12.1		Acquérir le logiciel de gestion financière, administrative et comptable			0	0	0	0
3.12.2		Former le personnel à l'utilisation			15 618	0	0	15 618
3.13	SE	Mettre à jour la base de données sur l'AEP			198 783	0	0	198 783
3.13.1		Prendre en charge les points focaux			105 000	0	0	105 000
3.13.2		Former les points focaux et superviseurs			30 000	0	0	30 000
3.13.3		Collecter les données sur le terrain			26 033	0	0	26 033
3.13.4		Saisir les données			10 000	0	0	10 000
3.13.5		traiter les données			17 750	0	0	17 750
3.13.6		Diffuser les données (rapport grand public, CDROM& annuaire statistique sur l'AEPA)			10 000	0	0	10 000
3.14	DAEP	Renforcer les ressources humaines et matérielles des autres acteurs du secteur de l'AEPA (sté civile, communes)			60 000	0	0	60 000
3.14.1		Former le personnel			60 000	0	0	60 000
3.14.2		Doter les autres acteurs de matériel (équipement)			0	0	0	0
4	DGAEUE	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'Assainissement par la DGAEUE			615 586	243 619	241 153	1 100 358
OO4	DGAEUE	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'Assainissement	R1: Les instruments des actions d'assainissement sont opérationnels; R2: Les capacités d'intervention de la DGAEUE sont renforcées	I1: taux de couverture des besoins en matériel I2:nombre de cadre de concertations fonctionnels				
4.1		Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions			33 000	33 000	33 000	99 000

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
		d'Assainissement						
4.1.1		Superviser les études et les travaux			15 000	15 000	15 000	45 000
4.1.2		Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux			12 000	12 000	12 000	36 000
4.1.3	DDTOA	Superviser les travaux de réalisation des latrines et de l'IEC			6 000	6 000	6 000	18 000
4.1.4	DDTOA	Appuyer l'élaboration des PCD/AEPA des communes			0	0	0	0
4.1.5	SAF	Elaborer le budget programme du PN-AEPA			0	0	0	0
4.1.6	SE	Prendre part à l'organisation de la revue conjointe annuelle du PN-AEPA			0	0	0	0
4.2	DDTOA	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux			6 000	6 000	3 000	15 000
4.2.1		Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA			6 000	6 000	3 000	15 000
4.2.2		Animer la fonctionnalité des autres cadres de coordination, concertation et de pilotage			0	0	0	0
4.3	SE	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Assainissement			15 000	6 500	6 500	28 000
4.3.1		Prendre en charge les frais de voyage			15 000	6 500	6 500	28 000
4.4	SE	Etablir les statistiques sur l'assainissement EUE			339 000	0	0	339 000
4.4.1	DDTOA	Etablir une situation de référence sur l'assainissement			249 000	0	0	249 000
4.4.2	SE	Mettre en place et renforcer le dispositif de collecte des données			90 000	0	0	90 000
4.4.3	SE	Mettre à jour la base de données			0	0	0	0
4.4.4	SE	Diffuser les informations à tous les niveaux			0	0	0	0
4.5	DDTOA	Elaborer des normes et règlements sur les ouvrages d'assainissement			0	0	0	0

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
4.5.1	DDTOA	Contribuer à l'élaboration des normes et standards en matière d'Assainissement			0	0	0	0
4.6	DLPELD	Elaborer et soumettre à adoption des textes d'application en matière de pollution des eaux			3 000	3 000	3 000	9 000
4.6.1	DLPELD	Elaborer un texte réglementaire sur les boues de vidange et des Stations de Traitement et d'Épuration (STEP)			0	0	0	0
4.6.2	DLPELD	Identifier les acteurs nationaux et régionaux concernés par les actions d'études et recherches dans le domaine de la pollution par les eaux et liquides dangereux			3 000	3 000	3 000	9 000
4.6.3	DLPELD	Réaliser des études pilotes sur les risques de pollutions des eaux souterraines par les excréta			0	0	0	0
4.7	DLPELD	Établir et gérer le Système d'Information sur les pollutions des eaux			0	0	0	0
4.7.1	DLPELD	faire la mise à jour des normes techniques en matière de rejet en vigueur au niveau national			0	0	0	0
4.7.2	DLPELD	Etablir l'état des lieux des acteurs de pollution et leurs systèmes de traitement, les différentes sources, leurs effets et degrés de pollution			0	0	0	0
4.7.3	DLPELD	Réaliser périodiquement la situation de la pollution des eaux de surface			0	0	0	0
4.8	DDTOA	Produire et diffuser des prescriptions techniques spécifiques à l'assainissement			0	0	0	0
4.8.1		Elaborer les normes et prescription techniques			0	0	0	
4.8.2		Diffuser les normes			0	0	0	
4.9	SAF	Renforcer les ressources humaines (RH) de la DGAEUE			32 500	32 500	32 500	97 500
4.9.1		Gérer les carrières et les emplois du personnel contractuels de projet			24 000	24 000	24 000	72 000
4.9.2		Former le personnel			8 500	8 500	8 500	25 500
4.9.3		Bénéficier de l'Assistance Technique en			0	0	0	0

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
		Assainissement						
4.10	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques DGAEUE			103 600	103 600	103 600	310 800
4.10.1		Acquérir matériels et mobiliers bureau			7 500	7 500	7 500	22 500
4.10.2		Acquérir du matériel roulant			0	0	0	0
4.10.3		Acquérir du matériel informatique			15 500	15 500	15 500	46 500
4.10.4		Acquérir des équipements techniques			0	0	0	0
4.10.5		Acquérir des fournitures de bureau			8 000	8 000	8 000	24 000
4.10.6		Acquérir des Consommables informatiques			6 000	6 000	6 000	18 000
4.10.7		Entretenir et réparer le matériel			24 900	24 900	24 900	74 700
4.10.8		Réaliser des achats de carburant et lubrifiant			33 000	33 000	33 000	99 000
4.10.9		Réaliser d'autres achats biens et services			8 700	8 700	8 700	26 100
4.11	SAF	Renforcer les infrastructures de la DGAEUE			25 000	0	0	25 000
4.11.1		Réaliser des infrastructures			0	0	0	0
4.11.2		Réaliser la réfection d'infrastructures			25 000	0	0	25 000
4.11.3		Réaliser des aménagements divers			0	0	0	0
4.12	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration de la DGAEUE			58 486	59 019	59 553	177 058
4.12.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels			35 486	36 019	36 553	108 058
4.12.2		Réaliser les achats de biens et services			23 000	23 000	23 000	69 000
4.12.3		Réaliser d'autres achats biens et services			0	0	0	0
4.12.4		Réaliser des infrastructures			0	0	0	0
4.12.5		Réaliser la réfection d'infrastructures			0	0	0	0
4.13	SAF	Renforcer les ressources humaines et matérielles des autres acteurs de l'assainissement (sté civile, communes)			0	0	0	0

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
4.13.1		Former le personnel			0	0	0	0
4.13.2		Doter les autres acteurs de matériel (équipement)			0	0	0	0
5	DRAHRH	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEPA par les DRAHRH			5 109 584	4 380 503	4 474 217	13 964 304
005	DRAHRH	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'eau potable et Assainissement	R1: Les instruments des actions d'AEPA sont opérationnels; R2: Les capacités d'intervention de la DRAHRH sont renforcées	I1: taux de couverture des besoins en matériel I2: nombre de cadre de concertations fonctionnels				
5.1		Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions d'AEPA			371 000	93 334	94 634	558 968
5.1.1	SREH	Superviser les études et les travaux			47 200	34 641	35 691	117 532
5.1.2	SREH	Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux			37 550	28 931	29 881	96 362
5.1.3		Prendre part à l'élaboration et à la validation des outils de mise en œuvre du PN-AEPA			0	0	0	0
5.1.4	SREH	Appuyer l'élaboration des PCD-AEPA des communes			263 750	0	0	263 750
5.1.5		Appuyer le fonctionnement effectif des structures de gestion du PN-AEPA			0	0	0	0
5.1.6	SAF	Elaborer le budget programme du PN-AEPA			22 500	29 762	29 062	81 324
5.1.7	DR	Prendre part à l'organisation de la revue conjointe annuelle du PN-AEPA			0	0	0	0
5.2	SREH	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux			28 700	21 000	21 700	71 400
5.2.1		Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA			28 700	21 000	21 700	71 400
5.2.2		Animer la fonctionnalité des autres cadres de coordination, concertation et de pilotage			0	0	0	0

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
5.3	DR	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Eau et l'Assainissement			0	0	0	0
5.3.1		Prendre en charge les frais de voyage			0	0	0	0
5.4	SAF	Renforcer les ressources humaines (RH)			294 254	265 161	227 797	787 212
5.4.1		Prendre en charge des dépenses de personnel contractuel de projets			209 835	182 854	183 554	576 243
5.4.2		Former le personnel			84 419	82 307	44 243	210 969
5.5	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques de la DRAHRH			733 044	456 755	438 000	1 627 799
5.5.1		Acquérir matériels et mobiliers bureau			28 810	20 201	16 201	65 212
5.5.2		Acquérir du matériel roulant			0	18 500	35 500	54 000
5.5.3		Acquérir du matériel informatique			39 290	30 293	25 293	94 876
5.5.4		Acquérir des équipements techniques			950	0	0	950
5.5.5		Acquérir des fournitures de bureau			38 000	32 894	30 894	101 788
5.5.6		Acquérir des Consommables informatiques			35 650	30 593	30 093	96 336
5.5.7		Entretenir et réparer le matériel			66 844	52 065	52 340	171 249
5.5.8		Réaliser des achats de carburant et lubrifiant			78 000	69 183	72 983	220 166
5.5.9		Réaliser d'autres achats biens et services			445 500	203 026	174 696	823 222
5.6	SAF	Renforcer les infrastructures de la DRAHRH			900	0	0	900
5.6.1		Réaliser des infrastructures			0	0	0	0
5.6.2		Réaliser la réfection d'infrastructures			0	0	0	0
5.6.3		Réaliser des aménagements divers			900	0	0	900
5.7	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration de la DRAHRH			3 681 686	3 544 253	3 692 086	10 918 025
5.7.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels			3 058 683	3 201 250	3 349 083	9 609 016

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
5.7.2		Réaliser les achats de biens et services			343 003	343 003	343 003	1 029 009
5.7.3		Réaliser d'autres achats biens et services			0	0	0	0
5.7.4		Réaliser des infrastructures			280 000	0	0	280 000
5.7.5		Réaliser la réfection d'infrastructures			0	0	0	0
6	DGRE	Appui aux acteurs du secteur de l'eau et à leur instance de concertation			15 000	0	0	15 000
006	DGRE	Professionaliser les acteurs de l'AEP	R1: les acteurs de l'AEPA se sont professionnalisés	I1: Nombre d'agrément octroyés par an; I2: Nombre de sessions de formations réalisées et nombre d'opérateurs encadrés.				
6.1	DAEP	Appuyer la professionnalisation du secteur de l'AEP			15 000	0	0	15 000
6.1.1		Participer aux sessions de la commission d'attribution des agréments techniques			0	0	0	0
6.1.2		Evaluer les performances des opérateurs privés			0	0	0	0
6.1.3		Apporter un appui technique, matériel et financier aux opérateurs privés, aux associations et professionnels de l'eau			0	0	0	0
6.1.4		Renforcer les capacités des opérateurs privés (formation)			15 000	0	0	15 000
7	DGAEU E	Appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et à leur instance de concertation			0	0	0	0
007	DGAEU E	Professionaliser les acteurs de l'Assainissement	R1: les acteurs de l'assainissement se sont professionnalisés	I1: Nombre de sessions de formations réalisées et nombre d'opérateurs encadrés.				
7.1	DDTOA	Appuyer la professionnalisation du secteur de l'Assainissement			0	0	0	0

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
7.1.1		Participer aux sessions de la commission d'attribution des agréments techniques			0	0	0	0
7.1.2		Evaluer les performances des opérateurs privés			0	0	0	0
7.1.3		Apporter un appui technique, matériel et financier aux opérateurs privés, aux associations et professionnels de l'eau			0	0	0	0
7.1.4		Renforcer les capacités des opérateurs privés			0	0	0	0
8	DGRE	Promotion des études et recherches en matière d'eau potable			54 125	15 000	0	69 125
008	DGRE	Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'AEP	R1: les études et recherches en matière d'eau potable sont produites et diffusées régulièrement	I1: nombre d'études diffusées				
8.1	DEIE	Promouvoir des études et recherches en matière d'AEP			54 125	15 000	0	69 125
8.1.1		Répertorier les études et les résultats de la recherche en matière d'eau potable			0	0	0	0
8.1.2		Etablir un plan d'action pluriannuel			0	0	0	0
8.1.3		Suivre et capitaliser les études identifiées			54 125	15 000	0	69 125
9	DGAEU E	Promotion des études et recherches en matière d'assainissement			0	25 000	0	25 000
009	DGAEU E	Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'Assainissement	R1: les études et recherches en matière d'assainissement sont produites et diffusées régulièrement	I1: nombre d'études diffusées				
9.1	DDTOA/ DLPEL D	Promouvoir des études et recherches en matière d'Assainissement			0	25 000	0	25 000

Code Analytique	Responsables	Libellé	Impact / Résultats attendus	Indicateurs	Prévision Dépenses 2011	Prévision Dépenses 2012	Prévision Dépenses 2013	Total 2011-2013
9.1.1	DLPELD	Répertorier les études et les résultats de la recherche en matière d'assainissement			0	0	0	0
9.1.2		Etablir un plan d'action pluriannuel			0	0	0	0
9.1.3		Suivre et capitaliser les études identifiées			0	25 000	0	25 000

9. Tableau de passage du budget programme au budget objet

Code analytique		Respon sables	Libellé	Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
PR			Approvisionnement durable en eau potable et assainissement	40 158 134	3 252 930	394 304	141 609	36 369 291
OST			Contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable en assurant un accès permanent et équitable à l'eau potable et à l'assainissement					
1		DGRE	Augmentation de l'accès à l'eau potable en milieu rural	23 495 168	0	0	0	23 495 168
OO1		DGRE	Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'eau potable conformément aux objectifs du millénaire pour le développement					
1.1		DAEP	Réaliser de nouveaux Points d'Eau Modernes (PEM) communautaires	15 372 529	0	0	0	15 372 529
1.1.1			Réaliser l'intermédiation sociale PEM (MOS)	791 677	0	0	0	791 677
1.1.2			Réaliser les implantations PEM	672 917	0	0	0	672 917
1.1.3			Effectuer le contrôle les travaux des PEM	1 121 206	0	0	0	1 121 206
1.1.4			Réaliser les forations et les superstructures	9 615 063	0	0	0	9 615 063
1.1.5			Réaliser les puits (superstructure + aménagements)	23 300	0	0	0	23 300
1.1.6			Fournir et installer les moyens d'exhaure sur forages neufs	3 145 166	0	0	0	3 145 166
1.1.7			Fournir et installer les moyens d'exhaure sur puits	3 200	0	0	0	3 200
1.2		DAEP	Réaliser de nouveaux réseaux d'AEP simplifiés (AEPS)	3 769 318	0	0	0	3 769 318
1.2.1			Réaliser l'intermédiation sociale AEPS (MOS)	122 030	0	0	0	122 030
1.2.2			Réaliser les études techniques	233 650	0	0	0	233 650
1.2.3			Réaliser l'AEPS	3 148 638	0	0	0	3 148 638
1.2.4			Effectuer le contrôle de la réalisation de l'AEPS	265 000	0	0	0	265 000
1.3		DAEP	Réhabiliter des Points d'Eau Modernes (PEM) communautaires	1 496 485	0	0	0	1 496 485
1.3.1			Réaliser les études des réhabilitations	61 169	0	0	0	61 169

Code analytique		Respon sables	Libellé
1.3.2			Réaliser les travaux de réhabilitation
1.3.3			Fournir et installer les moyens d'exhaure sur forages réhabilités
1.3.4			Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation
1.4		DAEP	Réhabiliter des réseaux d'AEPS
1.4.1			Réaliser les études de réhabilitation/extension de l'AEPS
1.4.2			Réaliser les travaux de réhabilitation/ extension de l'AEPS
1.4.3			Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation de l'AEPS
1.5		DAEP	Réaliser des travaux dans les zones spécifiques (eaux contaminées / ressource difficilement accessible)
1.5.1			Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique
1.5.2			Réaliser les travaux en zone spécifique
1.5.3			Effectuer le contrôle des travaux en zone spécifique
1.6		DAEP	Promouvoir la pérennisation des infrastructures d'eau potable
1.6.1			Apporter l'appui conseil aux structures déconcentrées et décentralisées
1.6.2			Organiser les acteurs à la gestion des infrastructures
1.6.3			Renforcer les compétences des agents techniques sur la réforme du secteur AEPA
1.6.4			Tenir des émissions dans les médias de proximité
1.7		DEIE	Réaliser le suivi environnemental des points d'eau modernes
1.7.1			Acquérir de l'équipement technique
1.7.2			Contrôler la conformité technique des ouvrages et la qualité de l'eau
1.8		DAEP	Réaliser d'infrastructures d'AEP dans les écoles
1.8.1			Réaliser les implantations et contrôle travaux d'AEP
1.8.2			Réaliser les forations et les superstructures

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
526 766	0	0	0	526 766
783 081	0	0	0	783 081
125 469	0	0	0	125 469
936 247	0	0	0	936 247
103 895	0	0	0	103 895
716 933	0	0	0	716 933
115 419	0	0	0	115 419
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
163 300	0	0	0	163 300
0	0	0	0	0
158 800	0	0	0	158 800
2 500	0	0	0	2 500
2 000	0	0	0	2 000
31 459	0	0	0	31 459
10 000	0	0	0	10 000
21 459	0	0	0	21 459
1 306 498	0	0	0	1 306 498
129 100	0	0	0	129 100
911 988	0	0	0	911 988

Code analytique		Responsables	Libellé
1.8.3			Fournir et installer les moyens d'exhaure
1.9		DAEP	Réaliser des infrastructures d'AEP dans les centres de santé
1.9.1			Réaliser les implantations et le contrôle des travaux
1.9.2			Réaliser les forations et les superstructures
1.9.3			Fournir et installer les moyens d'exhaure
2		DGAEUE	Augmentation de l'accès à l'assainissement en milieu rural
OO2		DGAEUE	Augmenter durablement et équitablement l'accès à l'assainissement conformément aux objectifs du millénaire pour le développement
2.1		DDTOA	Réaliser l'intermédiation sociale en matière d'Hygiène et d'Assainissement
2.1.1			Réaliser l'intermédiation sociale en matière d'Hygiène et d'Assainissement
2.1.2			Développer les programmes pour la promotion de l'assainissement
2.1.3			Animer la concertation avec les acteurs
2.1.4			Mettre en œuvre le volet IEC de l'opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante "infrastructures d'assainissement en milieu rural"
2.1.5			Mener la campagne de plaidoyer pour l'assainissement
2.1.6			Organiser la journée mondiale des toilettes et de lavage des mains
2.1.7			Renforcer les capacités des acteurs du secteur assainissement des eaux usées et excréta (formation)
2.1.8			Instaurer des primes de motivation pour les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement
2.1.9			Mettre en place une bibliothèque virtuelle sur l'assainissement
2.2		DDTOA	Réaliser les infrastructures d'assainissement autonome

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
265 410	0	0	0	265 410
419 332	0	0	0	419 332
47 574	0	0	0	47 574
290 837	0	0	0	290 837
80 921	0	0	0	80 921
8 387 039	0	0	0	8 387 039
468 833	0	0	0	468 833
253 771	0	0	0	253 771
0	0	0	0	0
40 000	0	0	0	40 000
29 025	0	0	0	29 025
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
146 037	0	0	0	146 037
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
7 909 109	0	0	0	7 909 109

Code analytique	Responsables	Libellé
2.2.1		Réaliser des latrines familiales dans les concessions
2.2.2		Réaliser des puisards dans les concessions
2.2.3		Réaliser des latrines dans les écoles
2.2.4		Réaliser des latrines dans les CSPS
2.2.5		Réaliser des latrines publiques
2.2.6		Contrôler et superviser des travaux
2.3	DDTOA	Réhabiliter les infrastructures d'assainissement autonome
2.3.1		Réhabiliter des latrines familiales
2.3.2		Réhabiliter des latrines dans les écoles
2.3.3		Réhabiliter des latrines dans les CSPS
2.3.4		Réhabiliter des latrines publiques
2.3.5		Contrôler et superviser des travaux
2.4	DDTOA	Réaliser les travaux dans les zones spécifiques (manifestations; situation de crise)
2.4.1		Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique
2.4.2		Réaliser des ouvrages d'assainissement en zone spécifique
2.4.3		Réaliser le contrôle des travaux en zone spécifique
2.5	DDTOA	Pérenniser les infrastructures d'assainissement
2.5.1		Apporter l'appui conseil aux structures déconcentrées et décentralisées
2.5.2		Organiser les acteurs à la gestion des infrastructures
3	DGRE	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEP par la DGRE
OO3	DGRE	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'eau potable
3.1	DAEP	Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions d'AEP

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
4 522 604	0	0	0	4 522 604
150 000	0	0	0	150 000
1 887 605	0	0	0	1 887 605
326 960	0	0	0	326 960
763 650	0	0	0	763 650
259 790	0	0	0	259 790
9 097	0	0	0	9 097
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
9 097	0	0	0	9 097
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
2 481 632	158 761	28 301	141 609	2 152 961
429 910	0	0	0	429 910

Code analytique	Responsables	Libellé
3.1.1		Superviser les études et les travaux
3.1.2		Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux
3.1.3	DAEP	Prendre part à l'élaboration et à la validation des outils de mise en œuvre du PN-AEPA
3.1.4	DAEP	Appuyer à l'élaboration des PCD-AEPA des communes
3.1.5	DAEP	Appuyer le fonctionnement effectif des structures de gestion du PN-AEPA
3.1.6	SAF	Elaborer le budget programme du PN-AEPA
3.1.7	SE	Informier, sensibiliser sur les outils de planification; de collecte des données du PN-AEPA (BPO, SSE, INOH)
3.1.8	SAF	Coordonner les activités du PFC
3.1.9	SE	Tenir la revue conjointe annuelle du PN-AEPA
3.1.10	DAEP	Célébrer la journée mondiale de l'eau
3.2	SAF	Développer le schéma directeur informatique
3.2.1		Réaliser l'étude
3.3	commu nication	Mettre en œuvre le plan de communication
3.3.1		Concevoir et produire les outils d'information et sensibilisation sur le PN-AEPA
3.3.2		Mettre à jour le site web sectoriel
3.3.3		Valoriser et promouvoir la visibilité des réalisations du secteur de l'AEPA
3.3.2		Réaliser et diffuser des émissions radio et télé sur le PN-AEPA
3.3.3		Organiser des théâtres forum
3.4	SE	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux
3.4.1	SE	Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
33 000	0	0	0	33 000
25 160	0	0	0	25 160
0	0	0	0	0
252 000	0	0	0	252 000
0	0	0	0	0
32 100	0	0	0	32 100
20 000	0	0	0	20 000
12 650	0	0	0	12 650
35 000	0	0	0	35 000
20 000	0	0	0	20 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
47 335	0	0	0	47 335
12 500	0	0	0	12 500
1 000	0	0	0	1 000
18 835	0	0	0	18 835
15 000	0	0	0	15 000
0	0	0	0	0
89 609	0	0	61 609	28 000
28 000	0	0	0	28 000

Code analytique	Responsables	Libellé
3.4.2	SE	Rendre fonctionnel les autres cadres de coordination, concertation et de pilotage
3.5	DAEP	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Eau potable
3.5.1		Prendre en charge les frais de voyage
3.6	DAEP	Produire et diffuser des normes et prescriptions techniques spécifiques de l'AEP
3.6.1		Elaborer les normes et prescription techniques
3.6.2		Diffuser les normes
3.7	SE	Tenir la Revue des projets et programmes de l'AEP
3.7.1		Relire et actualiser les projets et programmes
3.8	SRH	Renforcer les ressources humaines (RH) de la DGRE
3.8.1		Mettre en œuvre le plan de développement des Ressources Humaines 2008-2012
3.8.2		Gérer les carrières et les emplois du personnel contractuels de projet
3.8.3		Former le personnel
3.8.4		Bénéficiaire de l'Assistance Technique en AEP
3.9	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques de la DGRE
3.9.1		Acquérir du matériel et mobilier bureau
3.9.2		Acquérir du matériel roulant
3.9.3		Acquérir des équipements informatiques
3.9.4		Acquérir des équipements techniques
3.9.5		Acquérir des fournitures de bureau
3.9.6		Acquérir des Consommables informatiques
3.9.7		Entretien et réparer les matériels et équipements
3.9.8		Acquérir du carburant et des lubrifiants

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
61 609	0	0	61 609	0
2 000	0	0	0	2 000
2 000	0	0	0	2 000
11 500	0	0	0	11 500
11 500	0	0	0	11 500
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
578 145	0	0	0	578 145
26 497	0	0	0	26 497
95 108	0	0	0	95 108
10 000	0	0	0	10 000
446 540	0	0	0	446 540
470 670	0	0	0	470 670
107 600	0	0	0	107 600
70 000	0	0	0	70 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
44 000	0	0	0	44 000
14 000	0	0	0	14 000
110 000	0	0	0	110 000
38 000	0	0	0	38 000

Code analytique	Responsables	Libellé
3.9.9		Acquérir d'autres achats biens et services
3.10	SAF	Renforcer les infrastructures de la DGRE
3.10.1		Réaliser de nouvelles infrastructures
3.10.2		Réhabiliter des infrastructures
3.10.3		Réaliser des aménagements paysagers et autres
3.11	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration DGRE
3.11.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels
3.11.2		Assurer l'approvisionnement de la DGRE en fournitures de bureau et consommables informatiques
3.11.3		Entretien le matériel roulant et les autres équipements de la DGRE
3.11.4		réaliser des infrastructures
3.11.5		Réaliser des réfections des infrastructures
3.11.6		Réaliser les transferts courants aux organismes régionaux et internationaux
3.12	SAF	Développer des instruments de gestion
3.12.1		Acquérir le logiciel de gestion financière, administrative et comptable
3.12.2		Former le personnel à l'utilisation
3.13	SE	Mettre à jour la base de données sur l'AEP
3.13.1		Prendre en charge les points focaux
3.13.2		Former les points focaux et superviseurs
3.13.3		Collecter les données sur le terrain
3.13.4		Saisir les données
3.13.5		traiter les données
3.13.6		Diffuser les données (rapport grand public, CDROM& annuaire statistique sur l'AEPA)

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
87 070	0	0	0	87 070
311 000	0	0	0	311 000
283 000	0	0	0	283 000
28 000	0	0	0	28 000
0	0	0	0	0
267 062	158 761	28 301	80 000	0
158 761	158 761	0	0	0
28 301	0	28 301	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
80 000	0	0	80 000	0
15 618	0	0	0	15 618
0	0	0	0	0
15 618	0	0	0	15 618
198 783	0	0	0	198 783
105 000	0	0	0	105 000
30 000	0	0	0	30 000
26 033	0	0	0	26 033
10 000	0	0	0	10 000
17 750	0	0	0	17 750
10 000	0	0	0	10 000

Code analytique		Responsables	Libellé
3.14		DAEP	Renforcer les ressources humaines et matérielles des autres acteurs du secteur de l'AEPA (sté civile, communes)
3.14.1			Former le personnel
3.14.2			Doter les autres acteurs de matériel (équipement)
4		DGAEUE	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'Assainissement par la DGAEUE
OO4		DGAEUE	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'assainissement
4.1			Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions d'Assainissement
4.1.1			Superviser les études et les travaux
4.1.2			Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux
4.1.3		DDTOA	Superviser les travaux de réalisation des latrines et de l'IEC
4.1.4		DDTOA	Appuyer l'élaboration des PCD-AEPA des communes
4.1.5		SAF	Elaborer le budget programme du PN-AEPA
4.1.6		SE	Prendre part à l'organisation de la revue conjointe annuelle du PN-AEPA
4.2		DDTOA	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux
4.2.1			Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA
4.2.2			Animer la fonctionnalité des autres cadres de coordination, concertation et de pilotage
4.3		SE	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Assainissement
4.3.1			Prendre en charge les frais de voyage
4.4		SE	Etablir les statistiques sur l'assainissement EUE

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
60 000	0	0	0	60 000
60 000	0	0	0	60 000
0	0	0	0	0
615 586	35 486	23 000	0	557 100
33 000	0	0	0	33 000
15 000	0	0	0	15 000
12 000	0	0	0	12 000
6 000	0	0	0	6 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
6 000	0	0	0	6 000
6 000	0	0	0	6 000
0	0	0	0	0
15 000	0	0	0	15 000
15 000	0	0	0	15 000
339 000	0	0	0	339 000

Code analytique	Responsables	Libellé
4.4.1	DDTOA	Etablir une situation de référence sur l'assainissement
4.4.2	SE	Mettre en place et renforcer le dispositif de collecte des données
4.4.3	SE	Mettre à jour la base de données
4.4.4	SE	Diffuser les informations à tous les niveaux
4.5	DDTOA	Elaborer des normes et règlements sur les ouvrages d'assainissement
4.5.1	DDTOA	Contribuer à l'élaboration des normes et standards en matière d'Assainissement
4.6	DLPELD	Elaborer et soumettre à adoption des textes d'application en matière de pollution des eaux
4.6.1	DLPELD	Elaborer un texte réglementaire sur les boues de vidange et des Stations de Traitement et d'Épuration (STEP)
4.6.2	DLPELD	Identifier les acteurs nationaux et régionaux concernés par les actions d'études et recherches dans le domaine de la pollution par les eaux et liquides dangereux
4.6.3	DLPELD	Réaliser des études pilotes sur les risques de pollutions des eaux souterraines par les excréta
4.7	DLPELD	Établir et gérer le Système d'Information sur les pollutions des eaux
4.7.1	DLPELD	faire la mise à jour des normes techniques en matière de rejet en vigueur au niveau national
4.7.2	DLPELD	Etablir l'état des lieux des acteurs de pollution et leurs systèmes de traitement, les différentes sources, leurs effets et degrés de pollution
4.7.3	DLPELD	Réaliser périodiquement la situation de la pollution des eaux de surface
4.8	DDTOA	Produire et diffuser des prescriptions techniques spécifiques à l'assainissement
4.8.1		Elaborer les normes et prescription techniques
4.8.2		Diffuser les normes

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
249 000	0	0	0	249 000
90 000	0	0	0	90 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
3 000	0	0	0	3 000
0	0	0	0	0
3 000	0	0	0	3 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

Code analytique	Responsables	Libellé
4.9	SAF	Renforcer les ressources humaines (RH) de la DGAEUE
4.9.1		Gérer les carrières et les emplois du personnel contractuels de projet
4.9.2		Former le personnel
4.9.3		Bénéficier de l'assistance technique en assainissement
4.10	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques DGAEUE
4.10.1		Acquérir matériels et mobiliers bureau
4.10.2		Acquérir du matériel roulant
4.10.3		Acquérir du matériel informatique
4.10.4		Acquérir des équipements techniques
4.10.5		Acquérir des fournitures de bureau
4.10.6		Acquérir des consommables informatiques
4.10.7		Entretien et réparer le matériel
4.10.8		Réaliser des achats de carburant et lubrifiant
4.10.9		Réaliser d'autres achats biens et services
4.11	SAF	Renforcer les infrastructures de la DGAEUE
4.11.1		Réaliser des infrastructures
4.11.2		Réaliser la réfection d'infrastructures
4.11.3		Réaliser des aménagements divers
4.12	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration de la DGAEUE
4.12.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels
4.12.2		Réaliser les achats de biens et services
4.12.3		Réaliser d'autres achats biens et services
4.12.4		Réaliser des infrastructures

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
32 500	0	0	0	32 500
24 000	0	0	0	24 000
8 500	0	0	0	8 500
0	0	0	0	0
103 600	0	0	0	103 600
7 500	0	0	0	7 500
0	0	0	0	0
15 500	0	0	0	15 500
0	0	0	0	0
8 000	0	0	0	8 000
6 000	0	0	0	6 000
24 900	0	0	0	24 900
33 000	0	0	0	33 000
8 700	0	0	0	8 700
25 000	0	0	0	25 000
0	0	0	0	0
25 000	0	0	0	25 000
0	0	0	0	0
58 486	35 486	23 000	0	0
35 486	35 486	0	0	0
23 000	0	23 000	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

Code analytique		Respon sables	Libellé
4.12.5			Réaliser la réfection d'infrastructures
4.13		SAF	Renforcer les ressources humaines et matérielles des autres acteurs de l'assainissement (sté civile, communes)
4.13.1			Former le personnel
4.13.2			Doter les autres acteurs de matériel (équipement)
5		DRAHRH	Coordination, pilotage et soutien aux actions d'AEPA par les DRAHRH
005		DRAHRH	Rendre opérationnel les instruments de mise en œuvre des actions d'eau potable et Assainissement
5.1			Contribuer à la mise en place d'un cadre unifié d'intervention pour le volet rural des actions d'AEPA
5.1.1		SREH	Superviser les études et les travaux
5.1.2		SREH	Réaliser les réceptions provisoire et définitive des travaux
5.1.3			Prendre part à l'élaboration et à la validation des outils de mise en œuvre du PN-AEPA
5.1.4		SREH	Appuyer l'élaboration des PCD-AEPA des communes
5.1.5			Appuyer le fonctionnement effectif des structures de gestion du PN-AEPA
5.1.6		SAF	Elaborer le budget0programme du PN-AEPA
5.1.7		DR	Prendre part à l'organisation de la revue conjointe annuelle du PN-AEPA
5.2		SREH	Rendre fonctionnels les différents cadres de concertation nationaux et régionaux
5.2.1			Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA
5.2.2			Animer la fonctionnalité des autres cadres de coordination, concertation et de pilotage
5.3		DR	Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Eau et l'Assainissement
5.3.1			Prendre en charge les frais de voyage

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
5 109 584	3 058 683	343 003	0	1 707 898
371 000	0	0	0	371 000
47 200	0	0	0	47 200
37 550	0	0	0	37 550
0	0	0	0	0
263 750	0	0	0	263 750
0	0	0	0	0
22 500	0	0	0	22 500
0	0	0	0	0
28 700	0	0	0	28 700
28 700	0	0	0	28 700
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

Code analytique	Responsables	Libellé
5.4	SAF	Renforcer les ressources humaines (RH)
5.4.1		Prendre en charge des dépenses de personnel contractuel de projets
5.4.2		Former le personnel
5.5	SAF	Renforcer les ressources matérielles et logistiques de la DRAHRH
5.5.1		Acquérir matériels et mobiliers bureau
5.5.2		Acquérir du matériel roulant
5.5.3		Acquérir du matériel informatique
5.5.4		Acquérir des équipements techniques
5.5.5		Acquérir des fournitures de bureau
5.5.6		Acquérir des Consommables informatiques
5.5.7		Entretien et réparer le matériel
5.5.8		Réaliser des achats de carburant et lubrifiant
5.5.9		Réaliser d'autres achats biens et services
5.6	SAF	Renforcer les infrastructures de la DRAHRH
5.6.1		Réaliser des infrastructures
5.6.2		Réaliser la réfection d'infrastructures
5.6.3		Réaliser des aménagements divers
5.7	SAF	Réaliser le fonctionnement courant de l'administration de la DRAHRH
5.7.1		Prendre en charge les salaires des personnels fonctionnaires et contractuels
5.7.2		Réaliser les achats de biens et services
5.7.3		Réaliser d'autres achats biens et services
5.7.4		Réaliser des infrastructures
5.7.5		Réaliser la réfection d'infrastructures

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
294 254	0	0	0	294 254
209 835	0	0	0	209 835
84 419	0	0	0	84 419
733 044	0	0	0	733 044
28 810	0	0	0	28 810
0	0	0	0	0
39 290	0	0	0	39 290
950	0	0	0	950
38 000	0	0	0	38 000
35 650	0	0	0	35 650
66 844	0	0	0	66 844
78 000	0	0	0	78 000
445 500	0	0	0	445 500
900	0	0	0	900
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
900	0	0	0	900
3 681 686	3 058 683	343 003	0	280 000
3 058 683	3 058 683	0	0	0
343 003	0	343 003	0	0
0	0	0	0	0
280 000	0	0	0	280 000
0	0	0	0	0

Code analytique		Respon sables	Libellé
6		DGRE	Appui aux acteurs du secteur de l'eau et à leur instance de concertation
OO6		DGRE	Professionaliser les acteurs de l'AEP
6.1		DAEP	Appuyer la professionnalisation du secteur de l'AEP
6.1.1			Participer aux sessions de la commission d'attribution des agréments techniques
6.1.2			Evaluer les performances des opérateurs privés
6.1.3			Apporter un appui technique, matériel et financier aux opérateurs privés, aux associations et professionnels de l'eau
6.1.4			Renforcer les capacités des opérateurs privés (formation)
7		DGAEUE	Appui aux acteurs du secteur de l'assainissement et à leur instance de concertation
OO7		DGAEUE	Professionaliser les acteurs de l'Assainissement
7.1		DDTOA	Appuyer la professionnalisation du secteur de l'Assainissement
7.1.1			Participer aux sessions de la commission d'attribution des agréments techniques
7.1.2			Evaluer les performances des opérateurs privés
7.1.3			Apporter un appui technique, matériel et financier aux opérateurs privés, aux associations et professionnels de l'eau
7.1.4			Renforcer les capacités des opérateurs privés
8		DGRE	Promotion des études et recherches en matière d'eau potable
OO8		DGRE	Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'AEP
8.1		DEIE	Promouvoir des études et recherches en matière d'AEP
8.1.1			Répertorier les études et les résultats de la recherche en matière d'eau potable

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
15 000	0	0	0	15 000
15 000	0	0	0	15 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
15 000	0	0	0	15 000
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
54 125	0	0	0	54 125
54 125	0	0	0	54 125
0	0	0	0	0

Code analytique		Responsables	Libellé
8.1.2			Etablir un plan d'action pluriannuel
8.1.3			Suivre et capitaliser les études identifiées
9		DGAEUE	Promotion des études et recherches en matière d'assainissement
009		DGAEUE	Produire et diffuser les études et recherches dans le domaine de l'Assainissement
9.1		DDTOA/ DLPELD	Promouvoir des études et recherches en matière d'Assainissement
9.1.1		DLPELD	Répertorier les études et les résultats de la recherche en matière d'assainissement
9.1.2			Etablir un plan d'action pluriannuel
9.1.3			Suivre et capitaliser les études identifiées

Prévision 2011 en milliers FCFA	TITRE2	TITRE 3	TITRE 4	TITRE 5
0	0	0	0	0
54 125	0	0	0	54 125
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0

10. Tableau de planification annuelle comparée en eau potable du PN-AEPA (OMD) et de la programmation 2011 – 2013 du budget programme réalisations physiques et financières au prix courant

BUDGET-PROGRAMME 2011-2013 - PREVISION DE REALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIERES							
Alimentation en Eau Potable - Milieu rural							
	Prix Unitaire	Qté 2011	Montant 2011	Qté 2012	Montant 2012	Qté 2013	Montant 2013
Intermédiation sociale 6%							
Planification PN-AEPA (OMD)			2 098 310		2 053 002		2 039 817
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013			1 134 585		649 517		543 450
Analyse des écarts			963 724		1 403 485		1 496 367
Etudes et Contrôle 7%							
Planification PN-AEPA (OMD)			3 142 398		3 089 539		3 074 156
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013			1 607 280		932 817		809 615
Analyse des écarts			1 535 117		2 156 722		2 264 541
Réaliser de nouveaux forages équipés de PMH							
Planification PN-AEPA (OMD)	8 690	1450	12 189 187	1450	12 189 187	1450	12 189 187
Forages	7 490						
Equipement forages (PMH)	1 200						
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	8 686	1802	15 166 539	860	7 795 759	643	5 448 751
Analyse des écarts		-352	-2 977 352	590	4 393 428	3	6 740 436
Réaliser de nouveaux puits modernes							
Planification PN-AEPA (OMD)	9 630	77	641 271	77	641 271	77	641 271
Puits	8 430						
Equipement puits (PMH)	1 200						
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	3 095	4	20 768	0	0	0	0
Analyse des écarts		73	620 503	77	641 271	77	641 271
Réaliser de nouveaux réseaux d'AEP simplifiés (AEPS)							
Planification PN-AEPA (OMD)	143 000	188	22 141 372	182	21 386 243	180	21 166 491
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	120 439	31	3 722 451	25	3 029 524	30	3 608 756
Analyse des écarts		157	18 418 921	157	18 356 719	150	17 557 735
Réaliser de nouveaux PEA (Postes d'eau autonomes)							

<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	34 000		0		0		0
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>			0		0		0
Analyse des écarts		0	0	0	0	0	0
Réhabiliter des Points d'Eau Modernes (PEM) existants							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	2 200	353	688 761	353	688 761	353	688 761
Forages	500						
Superstructure	500						
Equipement forages (PMH)	1 200						
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	1 948	730	1 430 101	628	1 224 791	604	1 182 460
Analyse des écarts		-377	-741 340	-275	-536 030	-251	-493 699
Réhabiliter et étendre de réseaux d'AEPS							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	30 000	86	2 573 414	86	2 573 414	86	2 573 414
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	29 443	30	898 966	26	751 306	28	823 803
Analyse des écarts		56	1 674 448	60	1 822 108	58	1 749 611
Réhabilitations de PEA							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	10 000	0	0	0	0	0	0
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>		0	0	0	0	0	0
Analyse des écarts		0	0	0	0	0	0
Réalisation des forages dans Ecoles							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	8 960	51	5 479 083	51	5 479 083	51	5 479 083
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	7 415	172	1 293 844	41	300 903	40	293 751
Analyse des écarts		-121	4 185 239	10	5 178 180	11	5 185 332
Réalisation des forages dans CSPS							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	8 960	148	1 178 308	148	1 178 308	148	1 178 308
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	7 581	56	428 478	30	223 674	28	208 402
Analyse des écarts		92	749 830	118	954 634	120	969 906
Total Planification PN-AEPA (OMD)			50 132 104		49 278 808		49 030 488
Total BUDGET-PROGRAMME 2011-2013			25 703 013		14 908 291		12 918 988
Analyse des écarts			24 429 091		34 370 517		36 111 500

11. Tableau de planification annuelle comparée en assainissement du PN-AEPA (OMD) et de la programmation 2011 – 2013 du budget programme réalisations physiques et financières au prix courant

BUDGET-PROGRAMME 2011-2013 - PREVISION DE REALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIERES							
Assainissement en Milieu rural							
	Prix Unitaire	Qté 2011	Montant 2011	Qté 2012	Montant 2012	Qté 2013	Montant 2013
Promotion de l'Hygiène et Assainissement et contrôle (10%)							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>			847 541		917 398		987 722
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>			719 389		623 680		577 857
<i>Analyse des écarts</i>			128 152		293 718		409 865
Réalisation de latrines privées (prestataires)							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	120	51736	4 662 986	58389	5 266 948	65040	5 870 780
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	92	49309	4 088 780	63190	5 916 969	59921	5 530 627
<i>Analyse des écarts</i>		2427	574 206	-4801	-650 021	5119	340 153
Réalisation de puisards							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	30	7583	220 941	8609	250 830	9790	285 401
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	35	5000	164 500	2000	65 500	0	0
<i>Analyse des écarts</i>		2583	56 441	6609	185 330	9790	285 401
Réhabilitation de latrines privées (prestataires)							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	40	14145	544 520	15826	609 240	17510	674 080
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>		0	0	0	0	0	0
<i>Analyse des écarts</i>		14145	544 520	15826	609 240	17510	674 080
Réalisation de latrines publiques (marchés, gares routières,...)							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>	1 200	912	1 275 377	912	1 275 377	912	1 275 377
<i>BUDGET-PROGRAMME 2011-2013</i>	1 745	440	757 658	90	131 100	92	133 558
<i>Analyse des écarts</i>		472	517 719	822	1 144 277	820	1 141 819
Réhabilitation de latrines publiques							
<i>Planification PN-AEPA (OMD)</i>		0	0	0	0	0	0

BUDGET-PROGRAMME 2011-2013		0	0	0	0	0	0
Analyse des écarts		0	0	0	0	0	0
Réalisation de latrines dans les établissements scolaires							
Planification PN-AEPA (OMD)	2 500	575	1 416 621	575	1 416 621	575	1 416 621
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	2 390	787	1 884 470	31	74 262	31	72 207
Analyse des écarts		-212	-467 849	544	1 342 359	544	1 344 414
Réhabilitation de latrines dans les établissements scolaires							
Planification PN-AEPA (OMD)	-	0	0	0	0	0	0
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	2 100	0	0	0	0	0	0
Analyse des écarts		-	0	-	0	-	0
Réalisation de latrines dans les dispensaires (CSP)							
Planification PN-AEPA (OMD)	2 500	156	354 963	156	354 963	156	354 963
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013	2 184	135	298 481	23	48 965	19	42 182
Analyse des écarts		21	56 482	133	305 998	137	312 781
Réhabilitation de latrines dans les dispensaires (CSP)							
Planification PN-AEPA (OMD)	-	0	0	0	0	0	0
BUDGET-PROGRAMME 2011-2013		0	0	0	0	0	0
Analyse des écarts		0	0	0	0	0	0
Total Planification OMD			9 322 949		10 091 377		10 864 944
Total BUDGET-PROGRAMME 2011-2013			7 913 278		6 860 476		6 356 431
Analyse des écarts			1 409 671		3 230 901		4 508 513

12. Glossaire

Acquérir des biens et services : Il s'agit d'acheter du matériel, des équipements, des consommables et d'acquérir des prestations de services divers.

Apporter l'appui conseil aux DRAHRH : C'est apporter l'assistance technique aux DRAHRH

Apporter l'appui conseil aux DRAHRH : C'est apporter l'assistance technique aux DRAHRH

Apporter un appui technique et financier aux opérateurs privés : Il s'agit de réaliser un diagnostic et promouvoir des mécanismes de garanties en moyens logistiques et financiers le secteur privé.

Appui à la professionnalisation du secteur de l'Eau et de l'Assainissement : C'est apporter l'appui nécessaire à la professionnalisation du secteur de l'eau et de l'assainissement

Appuyer et conseiller les acteurs de l'assainissement : Il s'agit d'apporter l'appui nécessaire aux acteurs de l'assainissement en les assistant dans la réalisation de leurs activités et en organisant des rencontres de formation et de concertation.

Collecter et saisir des données : Il s'agit d'effectuer des collectes et de traitement des données hydrologique, hydrométrique et piézométriques des différentes régions

Commémorer les journées mondiales des toilettes et de lavage des mains : C'est organiser, célébrer et évaluer les journées mondiales des toilettes et de lavage des mains.

Consolider au niveau central les besoins exprimés en assainissement au niveau régional par les communes : Il s'agit d'appuyer les communes à disposer d'un PCD-AEPA, de centraliser les PCDOAEPA pour avoir une bonne visibilité de leur programmation et planification.

Construire ou réhabiliter les infrastructures à usage de bureau, atelier: C'est réaliser et réfectionner les bâtiments de la DGRE, de la DGAEUE et des DRAHRH

Contribuer à l'élaboration et à la révision des normes et standards en matière d'Assainissement des Eaux Usées et excréta : Il s'agit d'élaborer des normes adaptées au contexte national en tenant compte de celles existantes (nationales et internationales), les soumettre à l'adoption et les diffuser.

Contrôle des travaux : Il s'agit de surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect de la qualité, des délais, des coûts d'exécution et rédiger le rapport d'exécution

Contrôler la réalisation de l'AEPS : C'est réaliser les implantations, surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect des délais, la qualité et des coûts d'exécution, contrôler la qualité de l'eau et rédiger le rapport d'exécution

Contrôler les travaux de réalisation des PEM : Cela consiste à surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect des délais, de la qualité et des coûts d'exécution

Définir les normes et prescriptions techniques des ouvrages AEPA : C'est définir les caractéristiques techniques des ouvrages, la réglementation dans la réalisation des ouvrages

Développer les programmes pour la promotion de l'assainissement : C'est apporter l'expertise pour monter les projets et programmes, mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer et/ou accompagner les acteurs pour leur mise en œuvre afin de rendre accessible les systèmes d'assainissement adéquats, vulgariser les bonnes pratiques en matière de gestion et de maintenance.

Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation de l'AEPS : Il s'agit de surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect de la qualité, des délais, des coûts d'exécution, contrôler la qualité de

l'eau et rédiger le rapport d'exécution

Effectuer le contrôle des travaux de réhabilitation : Il s'agit de surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect de la qualité, des délais, des coûts d'exécution, contrôler la qualité de l'eau et rédiger le rapport d'exécution

Elaboration des normes et règlements : Il s'agit d'identifier les études ou les recherches à mener, de les réaliser ou de les conduire et d'en diffuser les résultats.

Elaboration et adoption des textes d'application des règlements : C'est concevoir les textes et règlements nécessaires complémentaires

Elaborer un texte réglementaire sur les boues de vidange et des Stations de Traitement et d'Épuration (STEP) : Il s'agit de réaliser une étude sur la gestion des boues de vidange et rédiger les textes relatifs aux normes de rejet.

Etablir la situation de référence : Sur la base des statistiques 2006 de l'INSD, il s'agit de mener des enquêtes sur le terrain pour actualiser le taux d'accès à l'assainissement

Etablissement et gestion du Système d'Information sur les Études, Recherches sur l'Assainissement : Il s'agit d'identifier les études ou recherches à mener, de réaliser les études ou de conduire les recherches et de diffuser les résultats

Etablissement des statistiques sur le secteur de l'assainissement : Il s'agit de faire l'état des lieux en matière d'assainissement, d'alimenter et mettre à jour la base de données

Faire connaître le document de PSNA : Cela consiste à assurer une large diffusion du document de Politique et Stratégies Nationales d'Assainissement (PSNA) afin de le faire connaître par tous les acteurs intervenant dans le sous secteur.

Faire l'état des lieux des acteurs de pollution et leurs dispositifs de traitement : Il s'agit d'identifier les différents acteurs et leurs techniques de traitement des pollutions et de mettre à jour la base de données y relative.

Faire l'état des lieux des normes de collecte; de traitement et d'évacuation des eaux usées et excréta au niveau national en concertation avec les acteurs concernés : Il s'agit de collecter et prendre connaissance des normes en matière de gestion des eaux usées et excréta, soumettre les normes à l'adoption et les diffuser, mettre en place une base de données et la mettre à jour périodiquement.

Faire un état des lieux des textes législatifs et réglementaires et des techniques en matière de collecte, de traitement et d'évacuation des eaux usées et excréta : Il s'agit de faire un inventaire des documents et textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des eaux usées et excréta et les adapter au contexte national.

Former le personnel : C'est tenir des sessions de formation au profit du personnel

Former le personnel des opérateurs privés : C'est organiser des ateliers de formation des opérateurs privés

Fournir et installer les moyens d'exhaure sur les forages neufs : C'est acquérir la pompe et l'installer

Fournir et installer les moyens d'exhaure sur puits : C'est acquérir la pompe et l'installer

Fourniture d'un accès adéquat à l'assainissement : C'est apporter un appui à la population pour la

réalisation des ouvrages fournissant un accès adéquat

Identifier les acteurs nationaux et régionaux concernés par les actions d'études et recherches dans le domaine de la pollution par les eaux et liquides dangereux : Il s'agit de mettre en place et d'alimenter la base de données des différents acteurs qui interviennent dans la formation et la recherche.

Instaurer des primes de motivation pour les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement : C'est mettre en place un jury pour établir des critères de sélection, faire des visites d'évaluation et attribuer les prix, organiser des cérémonies de remise des prix d'encouragement aux lauréats.

Mener des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur assainissement des eaux usées et excréta : C'est organiser la formation des acteurs et apporter un appui technique et/ou logistique, des visites d'échanges et de partage d'expérience entre les populations.

Mettre en place un dispositif de collecte et d'actualisation de la base de données: Il s'agit d'identifier, de former et d'équiper les acteurs pour la collecte des données. Les données seront consolidées, traitées et analysées pour la mise à jour périodique de la base de données.

Mettre en place une bibliothèque virtuelle sur l'assainissement : Il s'agit de collecter les documents existants en matière d'hygiène et d'assainissement, analyser la pertinence des documents, les stocker dans une base numérique en vue de leur publication.

Octroyer les agréments techniques : C'est tenir des sessions, organiser les missions de contrôle de matériels et délivrer les agréments.

Opérationnalisation des différents cadres de concertation nationaux et régionaux : C'est tenir régulièrement les sessions des différents cadres de concertation sur l'eau et l'assainissement

Opérationnaliser la stratégie nationale en matière d'assainissement en milieu rural
Organiser des ateliers pour présenter les quatre (4) volets du document d'Opérationnalisation de la Stratégie d'Assainissement (OSA)
Former et équiper les acteurs de mise en œuvre
Vulgariser les outils d'animation et former les acteurs en la matière.
Veiller à son application dans la mise en œuvre des projets et programmes en matière d'assainissement.

Organiser la campagne de plaidoyer pour l'assainissement: Il s'agit de diffuser des messages d'information et de sensibilisation en vue d'amener la population à un changement de comportement et de mobiliser des ressources en faveur de l'assainissement.

Organiser la concertation avec les acteurs : C'est initier des rencontres d'échange et de concertation entre les acteurs intervenant dans les domaines de l'Hygiène et l'Assainissement (HA) afin d'évaluer les progrès et définir des stratégies pour le développement de ce sous0secteur.

Organiser les acteurs à la gestion des infrastructures : C'est poursuivre la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), des maintenanciers, des operateurs de gestion et organiser des ateliers d'information et de formation à leur adresse

Organiser les acteurs à la gestion des infrastructures : Il s'agit de créer un cadre de concertation et d'échange, d'information et de sensibilisation à la gestion des infrastructures et d'organiser des sorties de partage de bonnes pratiques avec les acteurs.

Pérennisation des infrastructures : Il s'agit de sensibiliser et former les acteurs sur la gestion et la

maintenance des ouvrages hydrauliques

Pérennisation des infrastructures : Il s'agit de sensibiliser et former les acteurs sur la gestion et la maintenance des ouvrages d'assainissement.

Prendre en charge les dépenses du personnel contractuel: Il s'agit de prendre en charge les salaires et les indemnités du personnel contractuel des projets et programmes exécutés par l'administration.

Production et diffusion des normes et prescriptions techniques spécifiques du secteur de l'AEPA : C'est mener des études pour établir des normes et prescriptions techniques spécifiques du secteur AEPA et assurer leur large diffusion.

Promotion de l'hygiène et de l'assainissement : C'est réaliser des séances d'animation pour sensibiliser, informer et communiquer avec les populations bénéficiaires en vue de stimuler la demande, assurer des changements de comportement devant entraîner une bonne utilisation et un bon entretien des ouvrages d'assainissement.

Promotion des études et recherches en matière d'eau et d'assainissement : C'est identifier les études ou recherche à mener, réaliser les études ou conduire les recherches, diffuser les résultats

Réalisation de nouveaux réseaux d'Adduction d'Eau Potable simplifiés (AEPS):C'est l'accroissement de l'offre d'infrastructures par des réalisations, l'acquisition et l'installation de moyen d'exhaure, répondant ainsi à une demande effective.

Réalisation des travaux dans les zones spécifiques : C'est satisfaire les besoins de consommation des populations dont l'accès à l'eau potable est jugé urgent

Réalisation des travaux d'assainissement dans les zones spécifiques : L'objectif est de satisfaire les besoins des populations dont l'accès à l'assainissement est jugé urgent

Réaliser le contrôle des travaux en zone spécifique : Il s'agit de surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect de la qualité, des délais, des coûts d'exécution, contrôler la qualité de l'eau et rédiger le rapport d'exécution

Réaliser le contrôle des travaux en zone spécifique: Il s'agit de surveiller l'exécution des travaux pour assurer le respect de la qualité, des délais, des coûts d'exécution et rédiger le rapport d'exécution.

Réaliser de nouveaux Points d'Eau Modernes (PEM) : C'est l'accroissement de l'offre d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable par des réalisations, l'acquisition et l'installation de moyen d'exhaure, répondant ainsi à une demande effective.

Réaliser des études pilotes sur les risques de pollutions des eaux souterraines par les excréta : Il s'agit de mener des études en vue de déterminer les profondeurs limites des ouvrages d'assainissement.

Réaliser des latrines dans les dispensaires (CSPS) : L'activité consiste à identifier les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) prioritaires, implanter la latrine et réaliser la fouille maçonnée, poser les dalles, construire la superstructure, faire le remblai, construire le dispositif de lavage des mains, implanter et construire le lavoir, la douche et le puisard.

Réaliser des latrines dans les établissements scolaires (4 blocs de latrines) : L'activité consiste à identifier les écoles prioritaires, implanter la latrine et réaliser la fouille maçonnée, poser les dalles, construire la superstructure, faire le remblai, construire le dispositif de lavage des mains, construire

des urinoirs ainsi que les accès aux handicapés.

Réaliser des latrines familiales : L'activité consiste à susciter les demandes pour la réalisation des latrines, les enregistrer, mettre à disposition les fonds pour la subvention des matériaux et la rémunération des maçons, s'assurer de la disponibilité de la contribution des bénéficiaires, émettre un bon d'enlèvement au nom des bénéficiaires et exécuter les latrines.

Réaliser des latrines publiques (2 blocs de latrines) : C'est identifier le site, implanter la latrine et réaliser la fouille maçonnée, poser les dalles, construire la superstructure, faire le remblai, construire le dispositif de lavage des mains.

Réaliser des puisards : L'activité consiste à susciter les demandes pour la réalisation des puisards, les enregistrer, mettre à disposition les fonds pour la subvention des matériaux et la rémunération des maçons, s'assurer de la disponibilité de la contribution des bénéficiaires, émettre un bon d'enlèvement au nom des bénéficiaires et exécuter les puisards.

Réaliser l'AEPS : C'est réaliser le (s) PEM, le château d'eau, les bornes fontaines, le réseau de canalisations, la source d'énergie

Réaliser les études techniques: Consiste à faire des études socioéconomiques, l'Avant Projet Sommaire, l'Avant Projet Détaillé et le Dossier de Consultation des Entreprises

Réaliser les études de réhabilitation/extension de l'AEPS : Il s'agit de faire le diagnostic social, technique et quantifier les travaux à effectuer

Réaliser les études des réhabilitations: Il s'agit de faire le diagnostic social, technique et quantifier les travaux à effectuer

Réaliser les forages et leurs superstructures : Il s'agit de réaliser le sondage, équiper le forage, faire les essais de pompage, mesurer la qualité physico-chimique de l'eau, construire la margelle, le dallage de l'aire d'exploitation, le mur de protection, le drain, l'abreuvoir /le puisard, l'aire de lavage et de réaliser un pavage de protection des abords.

Réaliser les implantations des PEM: Il s'agit d'identifier le site de réalisation du PEM par des méthodes géophysiques

Réaliser les puits et leurs superstructures : Il s'agit de faire le fonçage, le cuvelage, le captage, construire la margelle, poser la dalle, construire le dallage de l'aire d'exploitation, le drain, l'abreuvoir/le puisard/aire de lavage

Réaliser les réceptions des travaux :

-la pré-réception : c'est effectuer une mission préalable technique de visite des ouvrages à réceptionner ;

- les réceptions provisoire et définitive : c'est faire la visite des ouvrages, établir le Procès Verbal de réception

Réaliser les réceptions des travaux :

La pré-réception : c'est effectuer une mission préalable technique de visite des ouvrages à réceptionner ;

Les réceptions provisoire et définitive : c'est faire la visite des ouvrages, établir le Procès Verbal de réception

Réaliser les travaux de réhabilitation : C'est effectuer le soufflage, l'essai de pompage, le remplacement des pièces défectueuses ou de toute la pompe, la reconstruction de la superstructure

et éventuellement renforcer ou dynamiser les structures de gestion.

Réaliser les travaux de réhabilitation/ extension de l'AEPS : C'est effectuer le soufflage, l'essai de pompage, le remplacement des pièces défectueuses ou de toute la pompe, la reconstruction de la superstructure, réfection du château d'eau et de la source d'énergie et éventuellement renforcer ou dynamiser les structures de gestion.

Réaliser les travaux en zone spécifique : C'est réaliser des ouvrages additionnels ou exceptionnels pour les populations qui sont dans des situations très critiques

Réaliser les travaux en zone spécifique C'est réaliser des ouvrages additionnels ou exceptionnels pour les populations qui sont dans des situations critiques.

Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique : Il s'agit de faire le diagnostic social, technique et de quantifier les travaux à effectuer

Réaliser l'étude de faisabilité des travaux en zone spécifique : Il s'agit de faire le diagnostic social, technique et de quantifier les travaux à effectuer

Réaliser l'intermédiation sociale AEPS (MOS) : Il s'agit de sensibiliser et d'informer les populations et les communes sur l'utilisation et la gestion des AEPS.

Réaliser l'intermédiation sociale en matière d'hygiène et d'assainissement : L'activité consiste à former, à équiper les maçons et les hygiénistes pour assurer l'Information, l'Education, Communication pour le Changement de Comportement (IEC-CC).

Réaliser l'intermédiation sociale PEM (MOS) : Il s'agit de sensibiliser et d'informer principalement les populations et les communes sur l'utilisation et la gestion durable des Points d'Eau Modernes

Réaliser périodiquement la situation de la pollution des eaux de surface : Il s'agit de mettre en place un mécanisme de suivi de la pollution des eaux de surface, de mettre en place et actualiser la base de données sur le niveau de pollution des eaux de surface, d'effectuer des analyses de laboratoire et mettre en place un Système d'Information Géographique.

Recruter une Assistance Technique pour le secteur Eau et Assainissement : C'est recruter des assistants techniques pour appuyer les directions techniques dans la mise en œuvre du PN-AEPA

Réhabilitation et extension de réseaux d'AEPS : C'est l'accroissement de l'offre d'infrastructure et de service de l'eau par des réhabilitations des AEPS

Réhabilitation de Points d'Eau Modernes (PEM) : C'est l'accroissement de l'offre d'infrastructures ou de service d'eau par des réhabilitations de points d'eau modernes.

Réhabiliter des latrines dans les dispensaires (CSPS) : Il s'agit faire un diagnostic en vue de réparer les parties d'ouvrages endommagées ou améliorer le niveau de service

Réhabiliter des latrines dans les établissements scolaires : Il s'agit faire un diagnostic en vue de réparer les parties d'ouvrages endommagées ou améliorer le niveau de service.

Réhabiliter des latrines familiales : Il s'agit faire un diagnostic en vue de réparer les parties d'ouvrages endommagées ou améliorer le niveau de service

Réhabiliter des latrines publiques : Il s'agit de faire un diagnostic en vue de réparer les parties d'ouvrages endommagées ou améliorer le niveau de service

Rendre fonctionnel les cadres de coordination et de pilotage du PN-AEPA : C'est tenir

régulièrement les sessions de pilotage sur l'eau et l'assainissement

Renforcement des capacités de gestion des opérateurs privés : C'est organiser des ateliers de formation des opérateurs privés

Renforcement des infrastructures de la DGRE, DGAEUE et des DRAHRH : Il s'agit de réaliser et réfectionner les infrastructures de la DGRE, de la DGAEUE et des DRAHRH.

Renforcement des ressources humaines de la DGRE, de la DGAEUE et des DRAHRH : Il s'agit de mettre en œuvre le plan de développement des ressources humaines en renforçant les effectifs et en formant le personnel pour lui permettre d'assurer efficacement ses attributions.

Renforcement en moyens matériels et logistiques la DGRE, la DGAEUE et les DRAHRH: C'est doter ces structures de ressources matérielles indispensables à l'exécution de leurs attributions.

Renforcer les ressources humaines et matérielles des autres acteurs du secteur de l'Eau et de l'Assainissement (société civile, communes) : Il s'agit de renforcer les capacités des ressources humaines au niveau des autres acteurs par la formation, la sensibilisation et l'appui conseil

Représenter le Burkina dans les cadres de concertation internationaux sur l'Eau et l'Assainissement : C'est prendre part aux cadres de concertation internationaux sur l'eau et l'assainissement

Revue des programmes du secteur de l'Eau et de l'Assainissement : C'est relire les programmes sectoriels en cours d'exécution et les actualiser

Sensibiliser et former les acteurs à l'application des normes Eau : Il s'agit d'organiser des ateliers d'information, de sensibilisation et de formation

superviser les études et les travaux : C'est suivre, valider les études et effectuer des missions de suivi des travaux

Superviser les études et les travaux de réhabilitation : C'est suivre, valider les études et effectuer des missions de suivi des travaux

Superviser les activités de promotion de l'assainissement : C'est assister les acteurs du terrain dans la réalisation des activités en matière d'hygiène et d'assainissement en effectuant des visites de terrain et/ou de contrôle.

Superviser les travaux : C'est effectuer des missions de suivi des travaux

Superviser l'exécution des marchés de réalisation des latrines et de l'IEC contrôle des projets et programmes : Il s'agit de veiller à la bonne exécution des travaux de réalisation et de l'IEC contrôle en effectuant des sorties sur le terrain au cours de la période des travaux et s'assurer du respect des clauses du cahier de charges.

Supervision des travaux : Il s'agit de veiller à la bonne exécution des travaux en effectuant des sorties sur le terrain pour apprécier et faire des recommandations sur la qualité de mise en œuvre des ouvrages.

Traiter, exploiter et diffuser les informations sur l'eau : Il s'agit de contrôler la qualité des données, analyser et diffuser les résultats